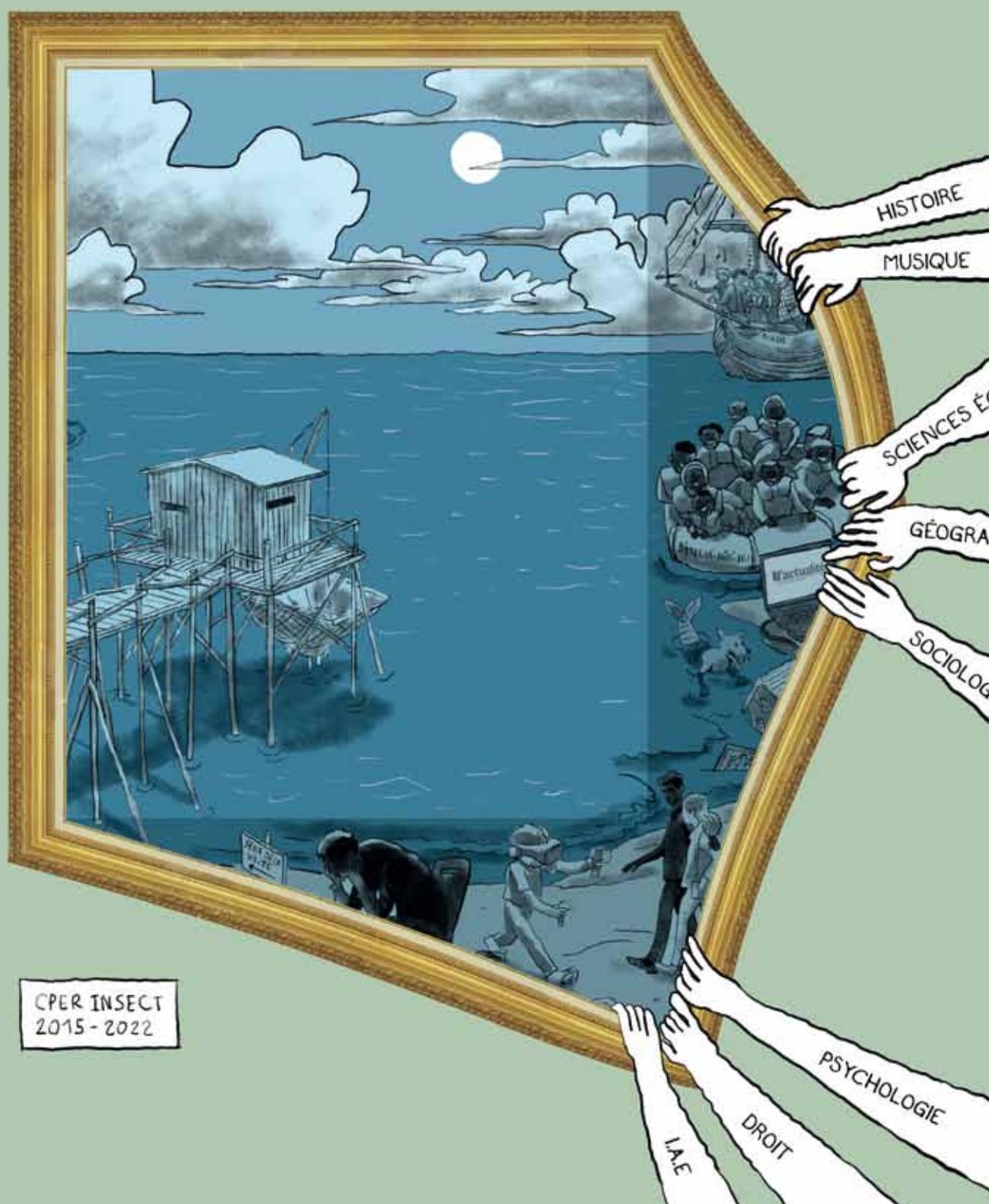


LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DANS TOUS LEURS ÉTATS

La recherche collective en action

Sous la direction de : Dominique Royoux, Sylvie Sap et Julien Gaillard



CPER INSECT
2015 - 2022

**LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DANS TOUS LEURS ÉTATS**
La recherche collective en action

Avec le soutien de :



LE PROGRAMME DE RECHERCHE en sciences humaines, économiques et sociales (SHES) INSECT (Innovation Sociale, Economique et Culturelle dans des Territoires en mutation), financé par le Contrat de Plan Etat-Région (CPER), Poitou-Charentes puis Nouvelle-Aquitaine, durant sept ans, de 2015 à 2022, est piloté par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de l'Université de Poitiers. Il marque, par la somme des résultats produits, le paysage scientifique contemporain dans les domaines couvrant l'ensemble des SHES et des disciplines rattachées aux Lettres et Langues dans leur acception la plus large. On peut dire, en effet, dans la lignée que suggère le sociologue Michel Grossetti, dans un ouvrage paru en 2020 (« *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales* » Hermann), que la diversité des travaux présentés ici « participent au processus permanent d'adaptation des sciences sociales aux évolutions du monde ». En dépit des difficultés propres à la période récente (crise sanitaire qui a ralenti la mise en œuvre de certains projets prévus, difficultés administratives entre la première phase du financement et la seconde), plus de vingt recherches ont été conduites simultanément, articulant approfondissements théoriques et définitions de protocoles d'enquêtes ambitieux, novateurs et mobilisant un grand nombre d'acteurs sociaux, économiques, culturels, territoriaux, majoritairement situés dans le nord de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les apports qualitatifs du CPER INSECT sont traduits de manière originale dans cet ouvrage, par une notice courte correspond à une des recherches menées, associée à une planche BD qui en facilite l'appropriation et la vulgarisation auprès du grand public. Le CPER INSECT recouvre une communauté de 129 chercheur.se.s issu.e.s de 11 laboratoires, qui sont réparti.e.s dans les quatre axes du contrat et associant 261 chercheur.se.s en dehors de l'Université de Poitiers. Au total, mi-juin 2022, 1107 productions scientifiques de toute nature ont été produites par cette communauté. Cela a pu être possible grâce à trois types d'acteurs essentiels. Les partenaires financiers tout d'abord, (le budget total du pro-

gramme est de 2 millions d'euros), c'est-à-dire la Région Poitou-Charentes de 2015 à 2017, puis la Région Nouvelle-Aquitaine jusqu'en 2022, l'Union Européenne par le biais du financement FEDER, l'État, par le soutien de la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation, la Communauté d'Agglomération Grand Angoulême, la Communauté Urbaine Grand Poitiers. Tout ceci n'aurait pas pu être mis en œuvre sans la clairvoyance et la capacité stratégique de Jean-Michel Passerault, qui a efficacement mis sur pied le programme INSECT, avec l'appui décisif de Khaled Hirech, responsable du pôle Innovation et Recherche au sein de la MSHS jusqu'à fin 2019. Qu'ils en soient tous les deux fortement remerciés. L'aboutissement du projet est aussi redevable de l'aide précieuse de Sylvie Sap, qui a pris la suite de Khaled Hirech sur les mêmes fonctions depuis janvier 2020, ainsi que de l'appui efficace de Françoise Puthon pour la gestion financière du programme, et de Julien Gaillard, coordinateur technique du Réseau de Recherche Régional Nouvelle-Aquitaine en BD.

Enfin nos remerciements vont à l'ensemble des chercheuses et des chercheurs des laboratoires concernés et à leurs personnels administratifs, qui se sont impliqués sur une longue période, gage de résultats originaux qui serviront de supports, dans un avenir proche, à de nombreux autres travaux et interventions scientifiques. Il faut adresser des remerciements particuliers à Thiphaine Gantheil et à Maxime Jeune pour la qualité de leurs planches BD qui ont su si bien traduire les processus et les résultats de ce programme. En espérant chère lectrice, cher lecteur, que vous prendrez autant de plaisir à lire cet ouvrage que nous en avons eu à en accompagner sa réalisation.

Par **THIERRY OLIVE**

Directeur de recherche au CNRS
Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme
et de la Société de l'Université de Poitiers

Par **DOMINIQUE ROYOUX**

Professeur de géographie à l'Université de Poitiers
Coordinateur scientifique du Programme CPER INSECT

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

NOUS TENONS À REMERCIER les chercheurs et les enseignants-chercheurs de la MSHS qui se sont investis dans le programme CPER INSECT durant sept années :

Axe 1 - Ressources de développement et nouvelles dynamiques socio-territoriales

Chercheurs impliqués : Gilles Caire, Daniel Goyeau, Sophie Nivoix, Karima Bouaiss, Noelle Dupont, Isabelle Maque, Eric Persais, Samuel Arlaud, Antoine Delmas, Alain François, Driss El Jihad, Paul Gallet, Camille Hochedez, Daniel Peyrusaubes, Dominique Royoux, Mohamed Taabni, Benoit Leroux, Cédric Audebert, Céline Bergeon, Daniel Sénovilla.

Axe 2 - Développement du capital humain par l'éducation, la formation et l'inclusion sociale

Chercheurs impliqués : Romuald Bodin, Véronique Bonnaud, Cédric Bouquet, Gilles Col, Jean-Claude Croizet, Nicolas Daumand, Dyanne Escorcica, Sandrine Gil, Eric Lambert, Virginie Laval, Ludovic Le Bigot, Thierry Olive, Jean-Michel Passerault, Cyril Perret, Anna Potocki, Jean Pylouster, Pauline Quemart, Jean-François Rouet, Frédérikos Valetopoulos, Nicolas Vibert, Frédérique Autin, Modibo Bah, Stéphane Beaud, Bastien Barnela, Isabelle Bertrand, Liliane Bonnal, Romain Bourmeyster, Philippe Brégeon, Anne-Marie Cretieneau, Jean-Claude Croizet, Etienne Douat, Henri Eckert, Armelle Giglio-Jacquemot, Eric Gojosso, Marion Haza, Stéphane Jouffre, Moyelle Kodbaye, Adrien Lauba, Catherine Leclercq, Medhi Marot, Mathias Millet, Xavier Moinier, Joel Monnet, Charlotte Moquet, Gilles Moreau, Papa Ndiaye, Christian Papinot, Virginie Quintard, Fanny Renard, Marie-Danielle Sorho-Body, Hélène Stevens, Guillaume Teillet, Lydie Ancelot, Nadia Cheung, Marc-Hubert Depret, Ludovic Gaussot, Estelle Laurent, Cornel Oros.

Axe 3 - Innovation, industries créatives et culturelles

Chercheurs impliqués : Aymeric D'Afflon, Cristina Badulescu, Caroline Baillet, Sofian Beldjerd, Orélien Berge, Nicolas Binctin, Magali Boespflug, Carole Boubila, Dominique Carry, Florence Cherigny, Victor Chevalier, Stéphanie Delayre, Charles-Alexandre Delestage, Frédéric Curien, Philippe Gaudrat, Antoine Georget, Maité Guillemain, Hervé Joly, Jean-Marie Dallet, Anne Krupicka, Inès De La Ville, Céline Lageot, Mariannig Le Behec, André Le Roux, Guillaume Lurton, Jean-Christophe Paco, Pascal Monier, Olivier Rampnoux, Charlotte Ranchoux, Andrianavalona Ratovo, Thierry Smolderen, Alexandre Zollinger.

Axe 3bis - Valorisation culturelle et éducative des données patrimoniales numérisées

Chercheurs impliqués : Claire Barbillon, Marlène Belly, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, François Dubasque, Estèle Dupuy, Thierry Favier, Géraldine Garcia, Julien Gaillard, Isabelle His, Mari-José Grihom, Anne-Cécile Guilbard, André Magord, Myriam Marrache-Gouraud, Pierre Martin, Denis Mellier, Véronique Meyer, Dominique Moncond'huy, Laetitia Perret, Fabrice Vigier, Patrick Vignaud.

LES LABORATOIRES IMPLIQUÉS SUR

L'ENSEMBLE DU CPER INSECT : CAPS (Clinique de l'Acte et Psychosexualité), CeRCA (Centre de Recherches sur la Cognition et l'apprentissage), CEREGE (Centre de REcherche en GEstion), CECCOJI (Centre d'Etudes et de COopération Juridique Interdisciplinaire), CRIEF (Centre de Recherche sur l'Intégration Économique et Financière), CRIHAM (Centre de Recherche Interdisciplinaire, en Histoire, histoire de l'Art et Musicologie), FORELLIS (Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène), GRESCO (Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés Contemporaines), HeRMA (Hellénisation et romanisation dans le monde antique), MIGRINTER (MIGRations INTERnationales), RURALITES (Rural URbain, Acteurs, Liens, Territoires, Environnement, Sociétés).

Avec le soutien du réseau 3RBD pour la conception de cet ouvrage



Textes : les chercheurs

Coordination : Dominique Royoux, Sylvie Sap, Julien Gaillard

Dessins : Tiphaine Gantheil et Maxime Jeune

Tous droits réservés

Maquette : Fred Briand

Imprimeur : Sipap imprimerie

Achevé d'imprimer en novembre 2022

Axe 1 - Ressources de développement et nouvelles dynamiques socio-territoriales **page 9**

Thème 1

Financements et territoires **page 10**

Thème 2

Politique territoriale : adaptation au changement climatique **page 13**
Petites villes en mouvement **page 16**

Thème 3

Migration positive **page 18**

Axe 2 - Développement du capital humain par l'éducation, la formation et l'inclusion sociale **page 20**

Thème 1

Développement des compétences rédactionnelles **page 22**
Prise de notes **page 24**

Thème 2

Les Racines précoces des inégalités scolaires **page 26**
Éducation, citoyenneté et inclusion sociale **page 28**

Thème 3

Maladies chroniques : un travail d'équipe **page 30**

Axe 3 - Innovation, industries créatives et culturelles **page 32**

Le FABRICC **page 34**
Les Métavers **page 36**

Axe 3bis - Valorisation culturelle et éducative des données patrimoniales numérisées **page 38**

Une bibliothèque sonore au service de l'intelligence culturelle **page 40**
Le corps à l'épreuve, les violences faites aux femmes **page 42**
Interpréter la musique ancienne aujourd'hui... **page 44**
Archives et patrimoine politique local **page 46**
Les Cabinets de Curiosité, de la Renaissance à l'Art Contemporain **page 48**

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société **page 50**

LES MUTATIONS économiques, financières, territoriales, institutionnelles, ou portant sur les changements de représentations, présentés par les résultats de recherche inscrites dans le premier axe du CPER INSECT, ont comme point commun de s'intéresser à des domaines considérés jusqu'il y a peu comme annexes au sein des questions de développement, d'aménagement ou d'accueil des populations vulnérables. Ces questions sont non seulement en train de changer le regard des décideurs, mais prennent place au centre des thématiques qu'elles irriguent.

Ainsi en est-il des points abordés au sein du thème 1 (Financements et territoires). Les chercheurs du CRIEF ont construit leurs démarches dans deux directions, au cœur de l'actualité : d'un point de vue théorique, en s'intéressant notamment aux effets de la concentration bancaire pour l'accès aux crédits et aux emprunteurs, à la façon dont les banques centrales agissent en faveur de la stabilité financière face aux risques « systémiques », à l'impact des choix macro-économiques sur les prix à la consommation, comme le cours mondial des aliments. Les recherches ont aussi porté sur les modalités d'articulation entre le financement bancaire classique et le financement participatif des petites et moyennes entreprises, sur le rôle du micro-crédit, sur le profil des personnes choisissant le financement participatif des activités.

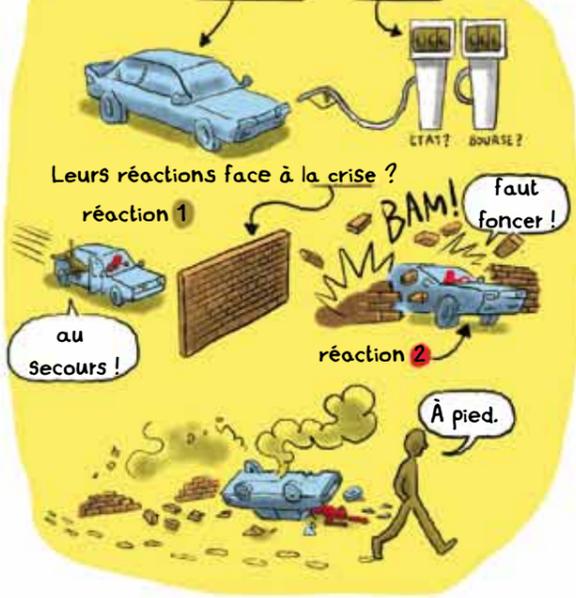
Au sein du thème 2, portant sur les mutations des territoires, trois recherches convergentes menées par le laboratoire RURALITES ont porté sur l'évolution des circuits-courts alimentaires, sur les efforts des collectivités territoriales en faveur de la lutte contre le changement climatique, sur le profil fonctionnel des petites villes en Nouvelle-Aquitaine. Sur la première, (non traduite dans cet ouvrage par une notice et une planche BD), les chercheurs, avec l'appui de l'atelier cartographique de la MJC Claude Nougaro de Montmorillon, ont préconisé que les systèmes alimentaires locaux, en développement depuis 20 ans, s'insèrent dans une politique publique

plus transversale de la part des collectivités territoriales (attention à la préservation du foncier agricole, à l'association de la restauration collective, à la sensibilisation des élèves...). De même, sur la question climatique, il semble qu'elle ait été considérée jusqu'à maintenant par les décideurs publics, plutôt comme une charge déclinée par des dispositifs à appliquer, que par une nécessité d'animer une communauté locale dans une vision de transition. La recherche sur la place des petites villes aujourd'hui, a mis en évidence les contradictions en matière d'aménagement et de développement dans lesquelles elles se trouvent, tout en soulignant le rôle structurant qu'elles peuvent jouer, en maintenant des services en milieux de faible densité, en matière d'équilibre entre les mondes urbains et ruraux, plébiscités par les citoyens mais peu traduites jusqu'ici par les politiques d'aménagement du territoire.

Le thème 3 a permis aux chercheurs de Migrinter, en partenariat avec le collectif REMIV, au sein d'une démarche dénommée « Migration Positive », de valoriser les compétences, souvent méconnues, portées par les migrants mineurs isolés, en terme relationnel, en terme d'engagement, en terme de mobilisation des ressources, tant durant le voyage périlleux qu'ils ont dû effectuer pour arriver en Europe, que pour intégrer les codes des sociétés d'accueil. En miroir, l'évaluation de ces pratiques s'est aussi intéressée aux ressorts les plus actuels de l'hospitalité citoyenne, souvent dans un cadre non institutionnel.

OBJECTIF : comprendre les mécanismes économiques et financiers.

Comment les entreprises se financent ?



ÉCHELLE MACRO :



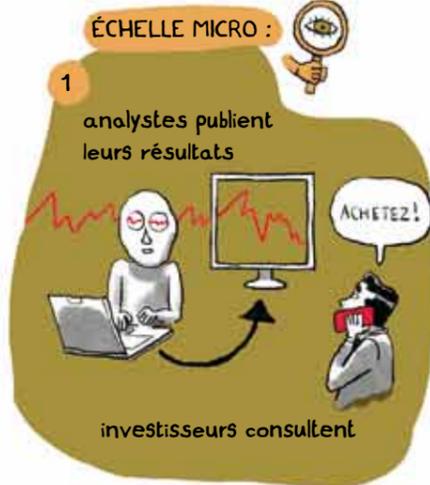
ÉCHELLE MÉSO :



l'exemple éclairant de la firme TEPCO :



ÉCHELLE MICRO :



Combien d'analystes pour suivre toutes les sociétés cotées ?



2 Existe-t-il un effet janvier en Europe centrale et orientale ?



3 Économie sociale :



L'ÉTUDE DU LIEN entre les modes de financement et les territoires s'inscrit dans une logique qui englobe à la fois les dimensions locales, nationales et internationales. Il s'agit non seulement de comprendre les mécanismes économiques et financiers qui permettent aux entreprises de se financer, mais également d'analyser comment celle-ci réagissent en cas de crise, et dans quelle mesure elles parviennent à dépasser une phase critique.

Les travaux menés dans le cadre de ce thème de recherche ont comporté plusieurs volets. Tout d'abord, au niveau macro-économique la crise sanitaire a illustré la manière dont les États ont répondu aux besoins financiers tant des entreprises que de l'ensemble des ménages, en s'appuyant notamment sur le système bancaire comme relais de la politique d'aide mis en place. Ensuite, nous avons observé comment les banques ou les autres sources de financement comportant une dimension locale, régionale ou nationale peuvent jouer un rôle spécifique dans le financement de l'activité économique de leur territoire.

Sur un plan méso-économique, nous nous sommes intéressés à l'impact d'une catastrophe majeure sur une entreprise, du point de vue industriel localement mais aussi quant aux conséquences financières sur son activité et au-delà son secteur, et sur le pays au travers de choix gouvernementaux à long terme. Le cas de la firme TEPCO, exploitante de la centrale de Fukushima est à ce propos tout à fait éclairant. Ainsi, suite à la triple catastrophe, naturelle, industrielle et environnementale, nous avons mis en évidence non seulement la baisse spectaculaire et durable de la valorisation de cette firme sur le marché boursier japonais, mais également l'impact majeur de cet événement dramatique sur tout le secteur de la production électrique au Japon. Au-delà, les pouvoirs publics, ont dû intervenir afin d'apporter l'aide indispensable pour indemniser les victimes et éviter une rupture d'approvisionnement électrique de près du tiers des foyers et du tissu industriel.

Au plan micro-économique, nos travaux se sont déployés dans plusieurs domaines. Le finance-

ment des entreprises par les marchés des actions nécessitant un accès permanent des investisseurs à une très grande quantité d'informations économiques, il est nécessaire que les analystes financiers fournissent leurs études de façon régulière afin de fournir une aide à la décision des opérateurs sur les marchés. Se pose alors la question du nombre d'analystes nécessaires pour suivre l'ensemble des sociétés cotées, de la fréquence de diffusion de leurs résultats, et de l'influence de ceux-ci sur la valeur des actions cotées.

Dans une optique territoriale plus large et internationale, nous nous sommes intéressés également aux potentielles anomalies de rentabilité des actions sur les marchés boursiers, au travers du cas des pays d'Europe centrale et orientale. La réouverture relativement récente de ces pays à l'économie de marché et la taille souvent réduite de leurs Bourses soulèvent la question de la convergence de leurs marchés financiers avec ceux des autres pays industrialisés, d'Europe ou au-delà.

Enfin, un autre volet de nos recherches a porté sur l'économie sociale, qui rassemble des entreprises qui privilégient le service rendu à une collectivité d'acteurs dans un esprit de solidarité, par opposition à la recherche du profit pour les actionnaires. En France, la loi ESS de juillet 2014 a donné une nouvelle légitimité à ces organisations qui bénéficient désormais d'un cadre juridique clair et, par les dispositions de cette loi, d'un environnement favorable pour se développer. De façon paradoxale, ces entreprises dont certaines étaient habituées à vivre grâce, notamment, à des financements publics, font désormais face à une pénurie de ressources de la part de l'État et des collectivités. Cette évolution du contexte les oblige, sinon à modifier leur vision basée essentiellement sur la promotion de valeurs sociales et humanistes, au moins à mettre en avant l'apport de valeur à la fois économique, environnementale et sociale qui justifierait des contreparties financières de la part des pouvoirs publics.

POLITIQUE TERRITORIALE : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AVANT 2020 :

Le réchauffement climatique ? C'est un problème mondial ça !

Il y a quand même des problèmes plus urgents au niveau local !

Confusion entre ATTÉNUATION et ADAPTATION

Nous sommes en guerre...
...Contre le thermomètre.

Nouvelle zone périphérique = emploi, dynamisme.

Non. Périphérique = Voiture, goudron, béton.

transport aérien

centrale charbon

ÉCHELLE NATIONALE

ÉCHELLE LOCALE

MAINTENANT : plusieurs électrochocs pour ceux qui «fabriquent» du territoire:

Inondation vallée de la Ruhr :

Covid

Canicule

Un risque d'inondation, ici ?

Maintenant oui.

J'ai permis pas mal de prise de conscience... Et moi donc !

Les nouvelles forêts de Nouvelle Aquitaine...

lots de chaleur : c'était pas sensé être un éco-quartier ?

Si, mais tout est bétonné !

Prise de conscience = élargissement des diagnostics des vulnérabilités.

SENTIMENT D'IMPUISSANCE : à dépasser pour agir.

POLLUTION DE L'AIR

La route elle pue.

LOGEMENT

Nouvelle norme : il faut ajouter 60 cm d'isolation !

Encore ?

DÉCHETS

Nous on trie, mais après ils en font quoi ?

MOBILITÉ

Pourquoi on taxe l'essence à ceux qui sont obligés d'aller travailler en voiture ?

C'est pas juste !

Je ne veux plus habiter là.

Comment construire un plan cohérent avec tout ça ?

ÉNERGIE

Pourquoi il peut arroser et pas moi ?

Pourquoi il peut stocker dans des méga-bassines ?

Bon, ça va !

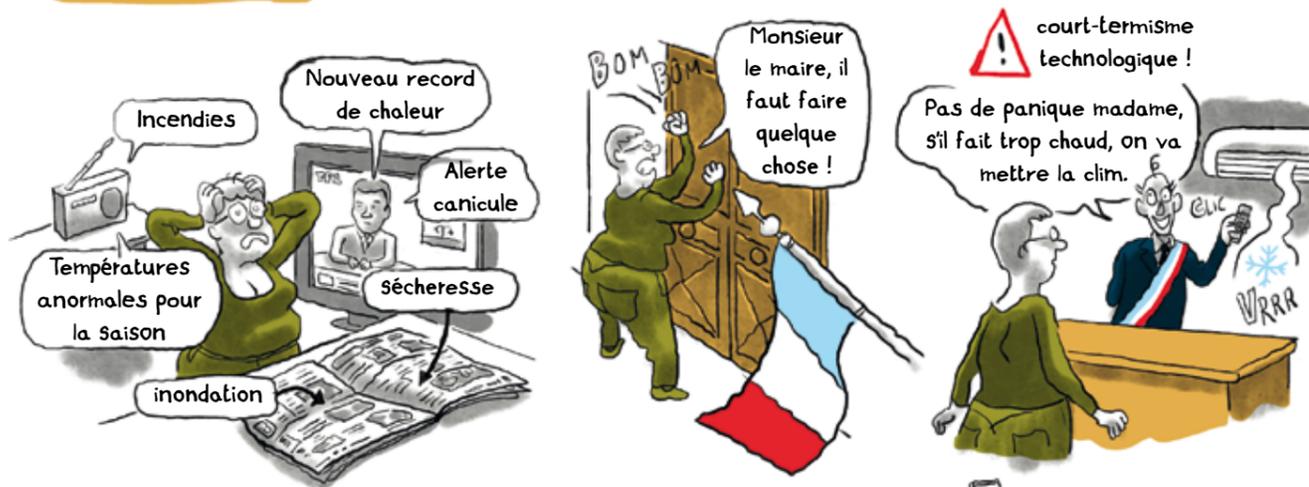
PARTAGE DE L'EAU

Encore de la bonne terre gâchée !

Vous êtes bien contents de manger mes céréales !



INCITATION CITOYENNE : prise de conscience populaire.



INCITATION ÉTATIQUE : appel à projets.



! Besoin d'explication politique !



Nécessité de formation et de la communication.

DÉFI : coordonner politique publique et comportement individuel



Nouvelles générations sensibles et volontaires.

Par **DOMINIQUE ROYUUX** et **ALAIN FRANÇOIS**

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, la lutte des pouvoirs publics pour contenir les effets du changement climatique (CC), prend la forme d'une recherche d'articulation entre, d'une part, des orientations nationales (réhabiliter les « passoirs thermiques » par exemple) et des modes d'application locales (former les artisans à la rénovation énergétique) et d'autre part, dans une recherche de combinaison entre des efforts d'atténuation des impacts négatifs du CC sur un plan global (atteindre la neutralité carbone à tel horizon temporel) et des actions d'adaptation aux conditions nouvelles du CC (par exemple cartographier les îlots de chaleur et en limiter le nombre par la maîtrise de l'artificialisation des sols). L'ensemble des démarches vise à rendre plus opérationnel et efficace le niveau local d'intervention publique, notamment par l'exercice de la compétence des intercommunalités en matière d'urbanisme et d'aménagement. La recherche menée par huit membres de l'Unité de Recherche RURALITES a consisté à évaluer les démarches conduites par les acteurs institutionnels et collectifs divers, dans les domaines de la gestion de l'eau, de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de la représentation du CC par les viticulteurs de l'Île de Ré, et leurs contributions à la construction de véritables politiques climatiques.

La recherche a consisté autant à s'interroger sur la capacité des collectivités territoriales à lutter contre le CC en s'appuyant sur leurs compétences traditionnelles, qu'à vérifier l'évolution des comportements individuels et collectifs vis-à-vis des changements majeurs que suppose la mise en œuvre de politiques ambitieuses pour contrer le réchauffement continu de l'atmosphère.

Depuis 2016, les « Plans Climat Air Energie Territoriaux » (PCAET), constituent l'outil privilégié autour desquels se construisent les « politiques climatiques ». Ils se sont heurtés à quatre difficultés pour être vraiment à la hauteur des enjeux. Le volet climat fait l'objet de concurrences de compétences entre collectivités territoriales. Le manque de concertation et de coordination institutionnelle

est liée à l'obligation politique de marquer sa signature dans le domaine du dérèglement climatique qui entraîne des effets de superposition ou de télescopage des actions entreprises. Par ailleurs, les collectivités territoriales rencontrent des difficultés pour mobiliser concrètement les habitants, les associations, les entreprises, au sein de stratégies locales convergentes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si une prise de conscience se construit rapidement sur les enjeux énergétiques et climatiques, les changements de comportement tardent à s'incarner et se reportent sur un « credo technologique réparateur », qui atténue la responsabilité sociale et collective des sociétés locales. Troisième difficulté, la coopération entre les collectivités est limitée pour lutter contre les dérèglements climatiques et pour prendre en compte, à la bonne échelle, les améliorations à apporter aux schémas des modes de transport collectif et individuel. Enfin, les stratégies de planification territoriale ne sont pas assez coordonnées entre les schémas régionaux et les schémas locaux tels que les SCOT (Schémas de COhérence Territoriale) et les PLUI (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux).

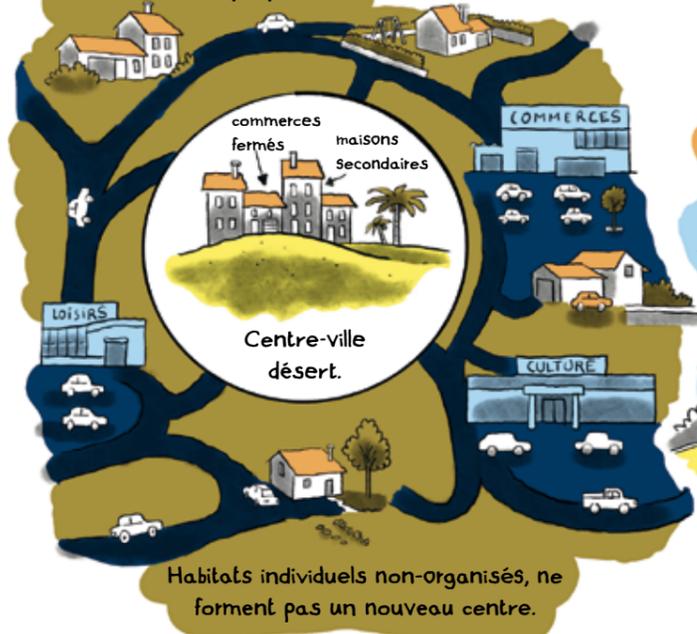
La recherche discute de la pertinence des actions conduites par les différentes institutions pour s'adapter à la diminution de la ressource en eau, de l'évaluation des politiques énergétiques locales encore timides mises en œuvre, de la représentation de la crise climatique ressentie par les viticulteurs et d'un certain déni de leur part quant aux mutations environnementales en cours.

Trois défis restent à relever : construire des politiques climatiques fédérant celles de l'emploi, de la formation, de l'habitat, de la santé ; diversifier les actions de lutte contre le CC : végétalisation, artificialisation, partage de l'eau ; établir des diagnostics de vulnérabilité physique et sociale des populations et des territoires, pour construire des réponses adaptées à des enjeux multi-scalaires.

PETITES VILLES EN MOUVEMENT

1) des petites villes maintiennent et augmentent leur démographie.

Mais surtout en périphérie :



Centre ville peu attractif :



Maisons mitoyennes sans extérieurs

Depuis 2015 prise de conscience des élu.e.s :



Où est-ce qu'ils sont tous passés ?

raisons historiques :



chauffage défense

Volonté politique de redynamiser le centre



1 maison détruite = 1 jardin potentiel

Mobilité: les Bus ne s'arrêtent plus dans les petites villes.



Des solutions de remplacement par les associations, particuliers et entreprises :



CULTURE : TIERS-LIEUX Une volonté populaire de maintenir l'activité sur un territoire peu dense en population.



Par DOMINIQUE ROYOUX

LES 137 PETITES VILLES de la région Nouvelle-Aquitaine, situées en dehors des aires urbaines, auxquelles le projet de recherche s'est intéressé, connaissent des évolutions notables. Elles sont de trois ordres. Tout d'abord, elles affrontent un paradoxe démographique et morphologique qui se traduit par une croissance globale du nombre de leurs habitants, mais aussi par un délaissement commercial, de l'habitat et des espaces publics de leurs centres-bourgs, pendant que l'on constate un développement continu de leurs marges, au sein même de leurs périmètres communaux, sous la forme d'implantation de pavillons individuels et parfois d'un petit centre de service qui concurrence le centre-bourg ; deuxième caractéristique, elles connaissent un déficit d'offre de mobilité collective, publique notamment, récemment compensée par des initiatives associatives ou orientées sur la prise en charge de populations vulnérables, et qui restent cloisonnées dans leur accessibilité; enfin, pour garantir une certaine attractivité, beaucoup d'acteurs territoriaux issus des petites villes, conçoivent des politiques transversales à partir d'espaces innovants comme les tiers-lieux, orientés à la fois vers des démarches de création et de valorisation culturelle, d'offre commerciale associative (sous forme d'un café-détente par exemple), d'inscription dans des logiques d'économie sociale et solidaire.

Le regard global sur la dynamique des petites villes en Nouvelle-Aquitaine a été précédé d'une analyse typologique approfondie, à partir de la mobilisation de 27 indicateurs portant sur la démographie, l'emploi, le niveau de vie, le logement, le taux d'entreprises par habitant, le taux de création d'entreprises, les taux d'équipements commerciaux, de sport, de loisirs et de culture, de santé, d'équipements scolaires, de services aux particuliers, d'infrastructures de transport et de déplacement. A partir de ces variables, il a été possible de construire une typologie des petites villes de 2 à 20000 habitants en Nouvelle-Aquitaine (analyse qui a été étendue à l'ensemble du territoire métropolitain) en 10 classes pour la version 1, puis 5 classes pour la version 2 plus synthétique.

Les 5 classes se décomposent comme suit : les villes attractives (et bien équipées mais en stagnation démographique), à vocation touristique, essentiellement situées sur le littoral atlantique, mais qui comprend aussi des villes de l'intérieur comme Sarlat, Brantôme ou Hagetmau; les communes périphériques de ces villes attractives, dynamiques sur le plan démographique, mais moins pourvues en équipements; les villes en léger déficit d'équipements, souvent situées à la lisière des aires urbaines et donc susceptibles d'être concurrencées par le grand pôle urbain le plus proche : Chauvigny et Saint-Macaire sont dans ce cas. Les deux autres types identifiés revêtent un caractère plus stratégique : il s'agit des pôles ruraux situés au cœur de zones peu denses, mais qui jouent un rôle essentiel comme débouché de services et de consommation pour les territoires qu'ils desservent : Confolens, Civray, Montmorillon, Uzerche, Égletons, Montendre, Chef-Boutonne, Tartas sont dans ce cas. Ce sont les fonctionnalités de ce niveau de petites villes que les autorités politiques, en particulier régionales, devraient consolider. Un cinquième niveau présente également un profil stratégique, celui des villes dites « polarisantes », de taille plus importante que la précédente, dotées d'équipements plus structurants en matière administrative, de santé, d'enseignement, mais dont la dynamique reste fragile et qui, elles aussi, méritent d'être confortées par les pouvoirs publics pour mieux mailler l'aménagement du territoire régional.

Cette recherche a fait l'objet de nombreuses publications, d'interventions scientifiques nationales, de vulgarisation, auprès de la Banque des Territoires, d'associations d'élus, de communes intéressées, du Festival de Géographie de Saint-Dié, de réseaux d'aménageurs, de laboratoires universitaires.

Elle a aussi fait l'objet d'une thèse de géographie, soutenue le 16 décembre 2022, qui questionne le rôle de l'action publique vis-à-vis des centres-bourgs des petites villes.

MIGRATION POSITIVE



Par **DANIEL SENOVILLA**

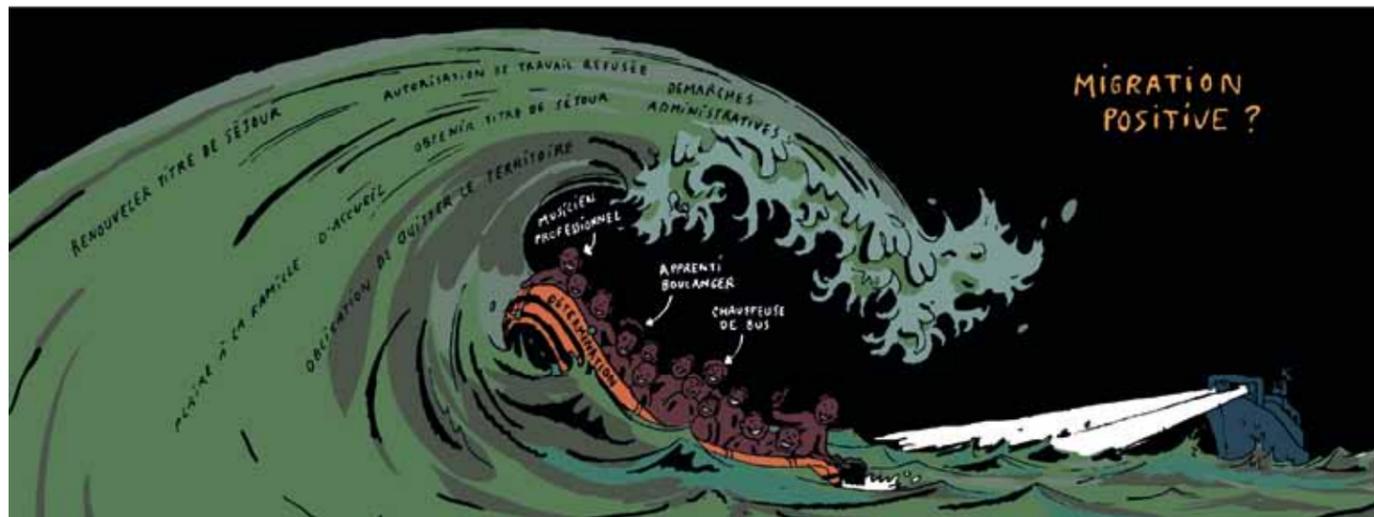
LES MIGRATIONS INTERNATIONALES vers l'espace européen constituent un objet de conflit fortement polarisé dans les discours politiques et médiatiques passés et actuels. Nous avons généré une dynamique de discussion avec des jeunes migrants et des membres de la société d'accueil pour produire des récits sur les aspects positifs de l'expérience migratoire. Sans ignorer les difficultés et les problèmes, notre choix a été d'essayer de contribuer à changer le paradigme d'une perception négative et conflictuelle de la migration, afin de permettre de rendre visible ses apports plus positifs et constructifs.

Néanmoins, certains éléments de controverse vont fragiliser la positivité des discours que nous avons pu recueillir.

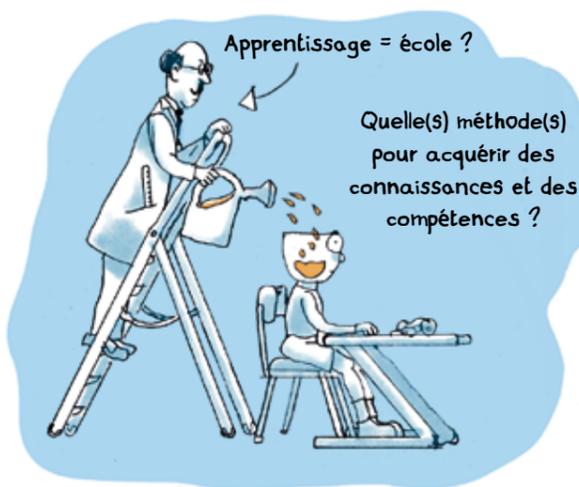
Un premier élément conflictuel est constitué par le cadre politique et juridique de gestion des migrations et son interprétation et application. Les efforts des jeunes migrants et des personnes hospitalières pour une insertion éducative, culturelle, sociale et professionnelle sont souvent anéantis par la lenteur et l'arbitraire des procédures administratives. La sophistication progressive des instruments de contrôle migratoire décourage les jeunes migrants, qui, restant fortement reconnaissants du soutien privé qu'ils reçoivent, souhaiteraient néanmoins pouvoir être acteurs indépendants de leur nouvelle vie. Cette gestion restrictive contribue donc fortement à la polarisation et à la conflictualité des discours pour ou contre la présence des migrants.

Nous avons travaillé dans le cadre de Poitiers et ses environs, où nous avons rencontré des familles, des personnes hospitalières engagées dans l'hébergement solidaire de jeunes migrants. Nous avons aussi rencontré des jeunes, la plupart de mineurs non accompagnés. Au-delà de notre terrain poitevin, et dans le but d'analyser des actions similaires dans des contextes variés, nous avons rendu visite et échangé avec différents collectifs de solidarité à Briançon, Gap, Grenoble et Saint-Brieuc en France, ainsi qu'en Andalousie en Espagne. Nous avons notamment rencontré des personnes solidaires qui consacrent une bonne partie de leurs temps et de leurs énergies à accompagner et à soutenir des jeunes migrants. Nous avons aussi rencontré des jeunes migrants qui avec patience et persévérance (re) construisent progressivement leurs vies dans un nouveau contexte: ces jeunes deviennent diplômés et s'engagent de façon constructive dans les établissements scolaires qui les accueillent; contribuent avec leur travail et leur énergie au dynamisme économique de nos sociétés; développent leurs propres projets individuels et/ou collectifs et s'engagent aussi parfois auprès de leurs proches et de leurs communautés d'origine. Les résultats obtenus tout au long du projet ont confirmé que les récits positifs sur la migration existent indéniablement et méritent de devenir plus visibles.

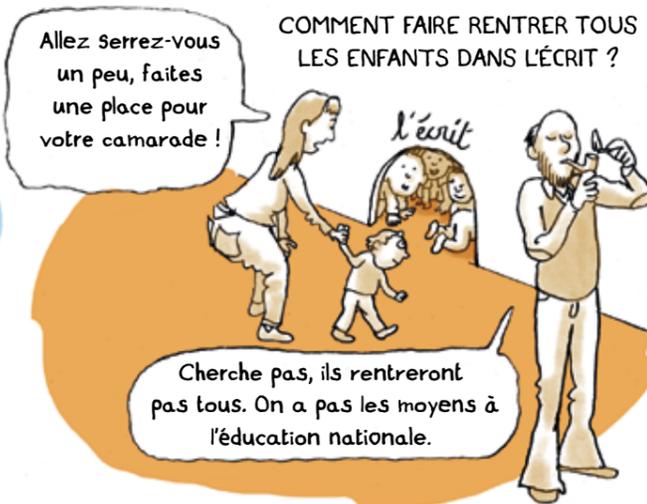
Malgré des accomplissements remarquables dans leurs parcours de migration, beaucoup des jeunes retrouvés restent aussi quelquefois mitigés à l'heure de faire bilan de leur expérience. De façon quasi-unanime ils déconseillent à leurs amis et proches restés au pays de s'embarquer dans une même aventure que la sienne. « Migrer est en quelque sorte accepter de pouvoir mourir »: les horreurs, dangers et vexations endurés lors du voyage et l'incertitude et précarité de leur situation une fois arrivés en Europe semblent malheureusement l'emporter sur la palette de belles rencontres et sur les réussites chez beaucoup de jeunes rencontrés. Avec leurs témoignages sincères, les jeunes migrants rencontrés pointent du doigt, encore une fois, la violence et l'injustice que provoque la gestion politico-législative des migrations contemporaines.



Par **LILIANE BONNAL** et **CYRIL PERRET**



IMPACT DES JEUX VIDÉOS SUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION.



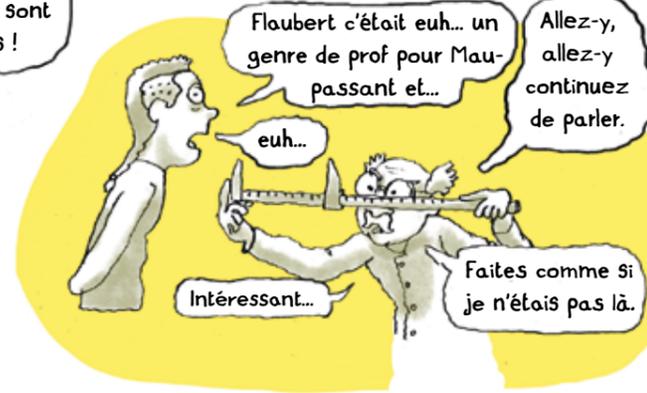
MEILLEURE MÉTHODE POUR APPRENDRE À ÉCRIRE :



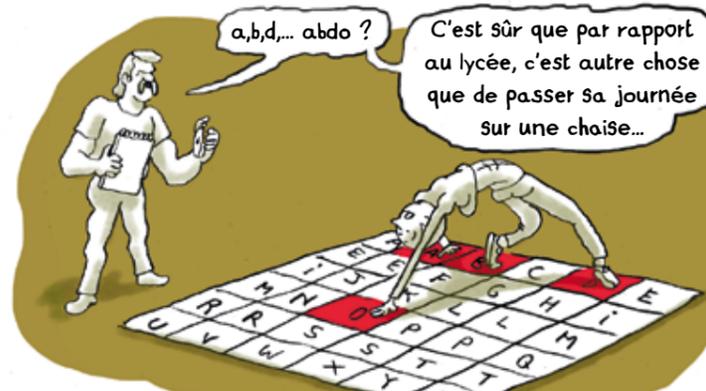
INFLUENCE DE L'INFORMATIQUE SUR PRODUCTION MANUSCRITE :



QUANTIFIER LA MAÎTRISE DE LA FACULTÉ À S'EXPRIMER À L'ORAL :



L'IMPACT SUR LES ÉTUDIANTS DE LICENCE DES DISPOSITIFS D'ENTRAÎNEMENT À L'ÉCRITURE :



CET AXE PORTE autant sur les modalités d'apprentissage, que sur les facteurs d'insertion, sur les conditions du décrochage scolaire, sur les dynamiques d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Il aborde également la question des inégalités sociales de santé et le parcours du malade chronique.

En matière d'apprentissage, les recherches se sont focalisées sur les méthodes d'acquisition des compétences de lecture, de maîtrise de l'écrit, de la place que peuvent prendre les jeux vidéo pour aider les élèves à traiter l'information et la documentation, à comprendre la faculté à utiliser de manière efficace le langage oral, les pratiques de prise de notes, en tenant compte de la diversification des outils de production, l'impact de l'utilisation du clavier sur la production manuscrite, auprès des élèves de l'enseignement secondaire comme des étudiants. Ces recherches ont été l'occasion de définir de nombreux protocoles d'enquête.

Au sein de cet axe, ont été conduites également des investigations cherchant à mesurer les inégalités en terme de réussite scolaire et d'insertion professionnelle et sociale, dans le but de proposer des dispositifs d'aide pour lutter contre le décrochage scolaire et universitaire. Pour ce faire, des analyses de type sociologique ont été menées sur l'impact des diplômes, sur l'influence des contextes familiaux et de lieux de vie, sur les modes d'acquisition et de transmission des savoirs, particulièrement auprès des jeunes ruraux ou des personnes peu dotées scolairement.

Les inégalités scolaires ont été analysées également en comparant les tests de lecture effectués par des enfants de milieux populaires et ceux des familles favorisées, en montrant que les performances moindres des premiers tiennent plus à un manque de familiarité avec les contenus scolaires qu'à un manque de capacité intellectuelle. Ces déterminants jouent encore un rôle essentiel pour expliquer la faible mobilité professionnelle en dehors de la région des étudiants diplômés issus du monde rural.

L'étude des inégalités sociales et territoriales de santé dans un contexte économique et social difficile met en évidence un accès aux soins qui s'altère. Cette question soulève les notions de renoncement, du non-recours aux soins médicaux. Si, pour la population générale ces problématiques sont bien documentées, les populations les plus fragiles économiquement ou socialement (personnes âgées en situation de dépendance, individus en situation de précarité, les victimes d'accidents médicaux,...) le sont bien moins et ce projet vise à combler ce manque. Les objectifs des travaux menés permettent des avancées dans la compréhension de plusieurs phénomènes, notamment de mesurer l'étendue des inégalités sociales et territoriales dans une étude comparative entre l'échelle régionale, nationale et européenne. Il s'agit alors de comprendre les mécanismes économiques, sociaux, et psychologiques qui sont identifiés auprès des populations vulnérables. L'objectif est de préconiser des pistes d'amélioration des dispositifs d'inclusion sociale mise en place à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.



Par **CYRIL PERRET, JEAN-FRANÇOIS ROUET** et **NICOLAS VIBERT**

LES ASPECTS PRAGMATIQUES DU LANGAGE

sont des aspects cruciaux de la communication, et leur déficit génère ainsi des retards cumulés dans les apprentissages scolaires, mais aussi dans l'intégration des individus à leur environnement social. Il est primordial de mettre à disposition des professionnels de santé, un outil d'évaluation des capacités usuelles du langage chez l'adolescent. Que ce soit dans l'éducation, l'activité professionnelle, enfants, adolescents et adultes passent un temps quotidien important à lire afin de répondre à des besoins d'informations. Les précédentes études ont démontré que les adolescents de 15 ans rencontrent beaucoup de difficultés lors de la réalisation de ces activités, même dans les environnements numériques censés être plus favorables. En effet, l'enseignement de la lecture est traditionnellement considéré comme achevé à la fin de l'école primaire, alors que la recherche d'informations dans des textes nécessite une lecture attentive, fluide et des capacités cognitives qui ne sont généralement acquises que pendant l'adolescence.

Étudier les capacités de recherche rapide d'informations verbales dans des documents écrits et numériques, et l'apprentissage de ces compétences par des enfants et adolescents de 9 à 16 ans, permettent d'identifier les stratégies de recherche d'informations. Le cadre théorique est celui de la psychologie cognitive, et les études reposent sur des méthodologies expérimentales. L'objectif est d'améliorer les connaissances du processus dans ces activités et de modéliser le développement de scénarios ou d'outils pédagogiques permettant d'améliorer les capacités des enfants et adolescents. Un panorama des principaux outils existants en langue française dédiés à l'évaluation du langage permet de vérifier que le projet proposé réunit des caractéristiques uniques.

Trois pistes d'investigations sont explorées, une première examinant les processus de recherche et la mémoire des informations recherchées auprès d'un public d'étudiants de Licence à l'Université. Les étudiants devaient localiser les réponses à des questions dans des documents. Ils devaient surligner les passages qu'ils estimaient pertinents pour répondre aux questions. Ensuite, on leur demandait de localiser sur une page blanche la structure du document étudié. Si la localisation simple n'a pas posé de problèmes, on constate que lors de la recherche d'informations demandant la comparaison de plusieurs textes, les participants font des omissions de passages-clés. Ce qui indique que les lecteurs gardent en mémoire une trace littérale du texte. Une deuxième a étudié l'acquisition par les enfants et adolescents (9 à 16 ans) de stratégies de recherche visuelle de cibles verbales dans des nuages de mots ou de petits textes, en fonction notamment du développement de leur vocabulaire. Les travaux réalisés ont développé les connaissances relatives au développement cognitif des capacités de recherche visuelle d'informations verbales. La troisième étude s'est intéressée à l'apprentissage des stratégies de lecture fonctionnelle à 10 ans. Les objectifs sont de mieux cerner ces stratégies et de proposer des méthodes et des outils pédagogiques permettant de développer l'enseignement de ces stratégies dans le contexte scolaire.

PRISE DE NOTES



Par **ÉRIC LAMBERT**

PRENDRE DES NOTES est une compétence importante pour les apprentissages et la réussite scolaire, quelle que soit la discipline concernée. A l'université, la maîtrise de la prise de notes est une compétence déterminante, surtout pour les années de Licence. Pour les lycéens, l'apprentissage et la maîtrise de la prise de notes joueront alors un rôle fondamental dans leur réussite et dans la possibilité de poursuivre des études. L'impact de la prise de notes sur les apprentissages scolaires et universitaires a donné lieu à plusieurs travaux scientifiques et il est maintenant démontré qu'une maîtrise de la prise de notes est un facteur de réussite académique. Cependant, les effets bénéfiques de cette pratique dépendent également du contexte d'apprentissage. Le rôle de l'enseignant dans la mise en place d'une prise de notes efficace est donc déterminant, que ce soit à propos du choix des documents ou des pratiques pédagogiques utilisées.

Deux questionnaires ont été administrés : un questionnaire à destination des enseignants du second degré ainsi qu'un questionnaire à destination des lycéens. Le premier visait à étudier leurs pratiques et leurs représentations de l'activité de prise de notes. Le second examinait leurs représentations et leurs pratiques éducatives mobilisées pour soutenir la prise de notes de leurs élèves. L'objectif final était de mieux comprendre la place qu'occupe cette pratique dans la classe et l'influence qu'elle peut avoir sur la performance des élèves.

Le questionnaire à destination des lycéens était orienté sur l'activité de prise de notes : supports de prise de notes utilisés et fréquence d'utilisation de ces supports, fréquence de prise de notes en fonction des disciplines enseignées, outils utilisés par les enseignants, pratiques des enseignants pour inciter à la prise de notes, moment du cours où la prise de notes est réalisée, méthodes de prise de notes, objectifs perçus de la prise de notes.

Le questionnaire à destination des enseignants incitait à observer la prise de notes des lycéens : supports de prise de notes utilisés et fréquence d'utilisation de ces supports par les lycéens, fréquence de prise de notes en fonction des disciplines enseignées par les lycéens, outils utilisés pendant les cours, pratiques utilisées pour inciter à la prise de notes des lycéens, techniques de guidage utilisées pour la prise de notes, moment du cours où la prise de notes est réalisée par les lycéens, méthodes de prise de notes des lycéens, objectifs perçus de la prise de notes par les lycéens.

Ces deux questionnaires ont été élaborés de septembre à décembre 2020 auprès des établissements du second degré de toute l'Académie de Poitiers. Les premiers résultats de l'étude montrent des différences entre ce que les lycéens déclarent et les représentations que se font les enseignants de la prise de notes de leurs élèves. En général, les enseignants pensent que les lycéens prennent des notes à une fréquence plus importante que ce que les lycéens rapportent. En outre, les enseignants répondent également que les étudiants utilisent davantage les outils numériques pour leur prise de notes face à ce qui est rapporté par les lycéens. Par ailleurs, ces questionnaires permettent également d'étudier les représentations de l'activité de prise de notes des lycéens en fonction de leur niveau scolaire (seconde, première, terminale). Concernant la diffusion de ces travaux au monde socio-éducatif, deux des membres du projet sont impliqués dans l'élaboration de formation et séminaires à l'attention des enseignants du 2nd degré et de formateurs de formateurs, sur les questions d'utilisation d'outils numériques et de prise de notes au sein desquels sont discutées ces recherches.

Les Racines Précoces des Inégalités Scolaires :

Participation orale en maternelle

Par **FRÉDÉRIQUE AUTIN**



Pourtant, l'objectif de la maternelle est de réduire ces inégalités initiales en familiarisant les élèves au langage oral et écrit.

À travers cette étude, notre objectif est de comprendre pourquoi l'école maternelle ne parvient pas à réduire les disparités initiales liées à l'origine sociale...



Notre hypothèse repose sur le fait que les contextes de classes ne permettent pas une participation orale égale des élèves, les enfants issus de milieux populaires prennent moins la parole que ceux issus de classes moyennes à favorisées.



À l'aide d'un dispositif de captations vidéo, les élèves ont pu être observés lors de moments d'échanges oraux avec leur enseignant.



Afin de réaliser un codage de plusieurs indicateurs de la distribution de la parole.

Le nombre de prise de parole de chaque élève et leur durée.



Les résultats obtenus appuient notre hypothèse...



Ces recherches montrent l'émergence des inégalités aux prémices de la scolarisation, en maternelle. Et ce, dans un domaine central pour la suite de la scolarité, le langage... Alors, quelles solutions pouvons-nous aujourd'hui apporter ?



LES ÉTUDES METTENT EN ÉVIDENCE des inégalités dans les compétences verbales en fonction de l'origine sociale chez les élèves à l'entrée en maternelle. En France, l'un des objectifs de l'école maternelle est de réduire ces inégalités initiales en familiarisant tous les élèves au langage oral et écrit. Cependant, si la fréquentation précoce et régulière de l'école maternelle est bénéfique pour tous les élèves, elle ne réduit pas les inégalités sociales en matière de résultats scolaires. L'objectif de ces études est d'examiner pourquoi l'école maternelle ne parvient pas à réduire les disparités initiales liées à l'origine sociale. Notre hypothèse est que les contextes de classe ne permettent pas une participation orale égale des enfants. En raison de normes académiques qui sont en accord avec la socialisation des enfants de classes moyennes et favorisées, mais en décalage avec celle des enfants de classe populaire, nous faisons l'hypothèse que ces derniers participent moins à l'oral que les autres élèves. Nous avons observé les moments de regroupement dans des classes de maternelle, durant lesquels les élèves sont rassemblés autour de l'enseignant-e pour échanger oralement. Un dispositif de captation vidéo permettait de filmer ces moments, sous différents angles, et de réaliser ensuite un codage précis de plusieurs indicateurs de la distribution de la parole : le nombre de prises de parole de chaque élève, et leur durée, après que l'élève a été interrogé par l'enseignant-e, ou après avoir coupé la parole à une autre personne. Les résultats montrent que les élèves issus de milieux populaires ont moins souvent la parole et parlent moins longtemps que leurs camarades plus favorisés.

Changer les outils d'évaluation pour réduire les inégalités ?

La question de l'évaluation, et en particulier de la suppression des notes, a suscité de nombreux débats. Nous avons souhaité évaluer l'impact de la suppression des notes au collège, sur le profil motivationnel des élèves et leur réussite au brevet. Un questionnaire mesurant la motivation a été rempli par des élèves de 3^e scolarisés dans des collèges ayant supprimé les notes ou dans des col-

lèges utilisant l'évaluation par notes. Nous avons aussi recueilli les notes au brevet. Les résultats ont mis en évidence que les élèves scolarisés dans des établissements sans notes cherchaient moins à surpasser les autres, et se comparaient moins aux autres élèves. Les résultats au brevet n'étaient pas différents selon les pratiques d'évaluation, suggérant que la suppression des notes n'améliore pas la réussite mais ne l'entrave pas non plus, ce qui contredit une crainte souvent exprimée lorsqu'il est question de supprimer les notes.

D'autres recherches ont montré que plus que, l'outil d'évaluation en soi (note ou pas note), ce serait l'objectif donné à l'évaluation qui serait important pour réduire les inégalités. En effet, nous avons fait corriger une copie à des évaluateurs, soit avec des notes, soit avec des commentaires (pas de note). De plus, l'évaluation était présentée comme servant soit à aider l'apprentissage de l'élève, soit à sélectionner/orienter les élèves. Enfin, les évaluateurs pensaient que la copie (toujours la même) avait été réalisée soit par un élève de milieu populaire, soit par un élève de milieu favorisé. Les résultats ont montré que, peu importe l'outil d'évaluation (note ou commentaire), c'est l'objectif de l'évaluation qui oriente le comportement des évaluateurs. Lorsque l'évaluation est réalisée dans un objectif de sélection, on trouvait plus d'erreurs dans la copie si elle était attribuée à un élève de milieu populaire plutôt que favorisé. Les évaluateurs recréaient donc des inégalités de réussite qui n'existaient pas (la copie étant toujours la même). En revanche, cette création d'inégalités n'apparaissait pas lorsque l'évaluation était réalisée dans l'objectif d'aider l'apprentissage de l'élève.

Supprimer les notes n'entraîne pas une moins bonne réussite des élèves. Au-delà de la question des outils d'évaluation (note ou autre chose), c'est l'objectif de l'évaluation, et l'état d'esprit dans lequel les évaluateurs sont, qui peut conduire à des évaluations plus ou moins inégalitaires.

Éducation, Citoyenneté et Inclusion Sociale

Par **ÉRIC GOJOSSE** et **ADRIEN LAUBA**



Particulièrement en période de crise et d'incertitude...



Il paraissait pertinent de s'interroger, dans une perspective à la fois juridique et historique, sur l'éducation à la citoyenneté comme facteur d'unité et d'intégration.



Comment un individu devient-il citoyen ?



Comment se hisser à la hauteur de l'intérêt général et le faire passer devant ses intérêts personnels ?



Pour y parvenir, l'Homme a parfois besoin d'un accompagnement : L'école, institution pédagogique et didactique joue ce rôle.

Notre objectif est donc d'établir un bilan sur l'enseignement dans le secondaire avec une étude comparée sur celui appliqué sous la III^{ème} République en métropole ainsi que dans les colonies.



En effet, d'un point de vue historique la III^{ème} République incarne l'âge d'or de la diffusion des valeurs citoyennes...



Afin de stabiliser cette république naissante, dès 1881, l'école devient gratuite et obligatoire...

...instruction morale et civique au programme.



Avec des différences notoires entre métropole et colonies...



Pour la première, le but est de former des citoyens aux vertus de la démocratie, d'inclure une morale commune et laïque...



Pour la seconde, l'objectif étant de former des travailleurs, l'enseignement est plus technique.

À L'HEURE OÙ LES DÉBATS sur l'identité nationale ou sur le retour du service militaire obligatoire occupent de plus en plus l'espace public, spécialement en période de crise ou d'incertitude, il paraissait pertinent de s'interroger, dans une perspective à la fois juridique et historique, sur l'éducation à la citoyenneté comme facteur d'unité et d'intégration. Sans doute n'est-il pas possible ici d'anticiper sur un avenir dont les contours peinent à se dessiner. La prégnance supposée d'un modèle républicain auquel l'on prête encore des vertus fédératrices, en dépit des assauts dont il est l'objet de la part des mouvements communautaristes, racialisés et identitaires, est peut-être plus une vue de l'esprit qu'une réalité. Il n'en demeure pas moins que sa centralité dans le discours officiel conduit nécessairement à se pencher sur le thème de la citoyenneté. La République est le régime dans lequel tous les citoyens sont appelés à décider, par le biais des représentants qu'ils se sont choisis, ou, plus directement, au moyen de mécanismes consultatifs et participatifs, ou encore en mettant en œuvre les procédés de la contre-démocratie décrits par P. Rosanvallon qui visent à réintroduire le citoyen dans la procédure de décision. Or, si la République, en tant que forme démocratique d'exercice du pouvoir, repose sur l'implication nécessaire de ses membres, encore faut-il que l'individu devienne citoyen, c'est-à-dire cesse de penser au prisme de ses intérêts singuliers pour, s'en détachant, se hisser à la hauteur de l'intérêt général et répondre en cela au vœu rousseauiste. Pour y parvenir, il doit accomplir un effort qu'il n'a pas toujours la capacité de réaliser seul. Il a besoin d'être accompagné.

D'un point de vue historique, la III^{ème} République incarne à cet égard une sorte d'âge d'or qui fait écho à une représentation souvent utopique du citoyen et de la place que lui assigne la modernité. Pour lever l'hypothèque monarchiste des commencements, ses dirigeants se sont employés à définir d'une part, les éléments constitutifs et caractéristiques de la citoyenneté française, articu-

lés autour de droits consacrés par la loi, et d'autre part, les institutions – école, armée, etc. – ayant vocation à en assurer la diffusion.

Ainsi par exemple, dans l'esprit des hommes du temps, l'enseignement primaire doit jouer un rôle de premier plan. C'est ainsi que les lois de 1881 et de 1882 le rendent gratuit et obligatoire tout en précisant qu'il « comprend l'instruction morale et civique ». Ces textes s'inscrivent en outre dans le mouvement de laïcisation : à la figure religieuse, se substitue celle de la nation comme nouveau sacré. Un soin tout particulier est notamment porté aux programmes scolaires. L'éducation à la citoyenneté porte finalement sur l'importance du vote et son bon exercice, la solidarité et l'égalité, l'obéissance aux lois... car il faut « stabiliser » la République naissante, même si les esclaves, les pauvres, les domestiques, les femmes, les enfants, attendront parfois longtemps avant d'être pleinement admis à la citoyenneté.

La République s'impose aussi en France au moment où s'épanouit la colonisation, cette « première mondialisation », dans laquelle les principales puissances européennes se lancent à corps perdu et les démocraties libérales en tête. Le thème de la citoyenneté prend un relief singulier dans les colonies avec ce paradoxe que l'éducation qui y est dispensée, souvent de façon parcimonieuse et avec l'aide de ce clergé dont on veut à tout prix combattre l'influence en métropole, de même que l'incorporation des indigènes dans une armée où ils obtiennent souvent une considération refusée dans la vie civile, ne produisent pas d'effets significatifs comme si, sous les tropiques, l'abolition de l'Ancien Régime n'était pas totalement consommée. Ainsi les programmes scolaires n'y sont pas les mêmes selon la nationalité de l'élève puisqu'aux enfants français s'appliquent ceux de la Métropole et aux populations locales des programmes « adaptés ».

Maladies Chroniques: Un travail d'équipe

Par **LUDOVIC GAUSSOT**

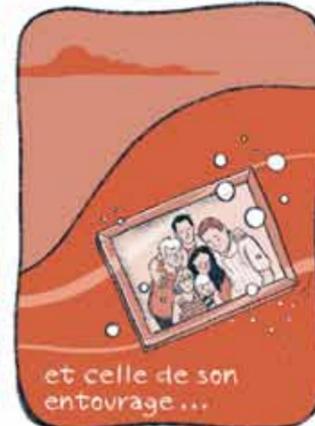
Les maladies chroniques sont nombreuses et diverses: évolutives, invisibles, visibles, invalidantes... et parfois présentent pour toute une vie...



Elles ont pour point commun la souffrance. Physique ou /et psychique



et la chronicité qui vient bouleverser le cours de la vie du malade.



et celle de son entourage...

La maladie évoque spontanément le corps médical et les systèmes de soins...

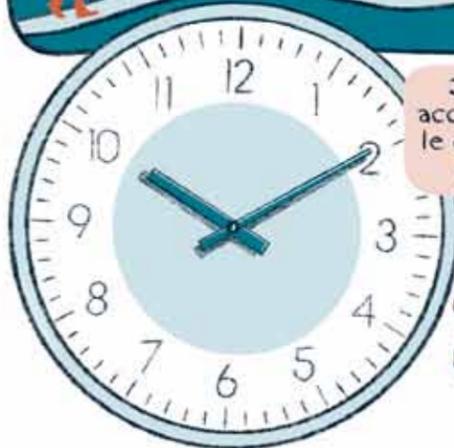


Leurs présences sont évidemment vitales dans la prise en charge du malade...

Mais loin de structurer à eux seuls l'expérience de celui-ci, l'entourage: famille, amis, conjoint.es, joue un rôle majeur dans la gestion du quotidien...



Et contribue à donner du sens à cette épreuve qu'est la maladie.



Jour après jour, l'entourage accompagne, adapte et stabilise le quotidien du malade perturbé par l'arrivée de la maladie...

Avec une mention très spéciale

pour les femmes: conjointes, sœurs, amies etc.



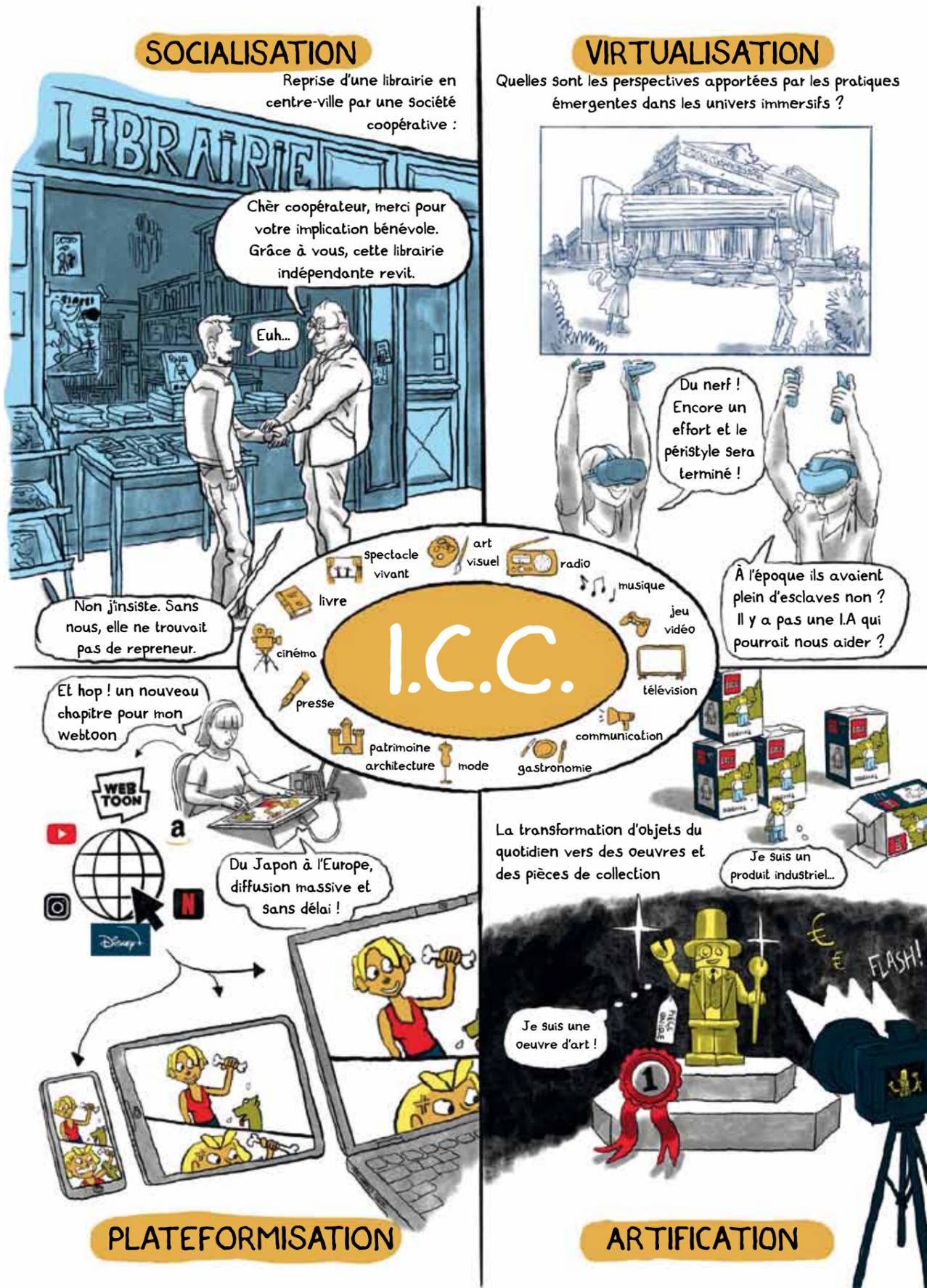
qui apportent une aide substantielle durant le parcours du malade.

LA RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE « Machroapi » (Maladies chroniques: apprentissage et insertion), vise à mieux documenter l'expérience des malades chroniques en analysant les processus d'apprentissages et les mécanismes d'insertion ou de désinsertion sociale qu'elle produit. Elle porte sur trois « pathologies » très différentes: le diabète, l'alcoolodépendance et le cancer colorectal. En termes d'objectifs de recherche, il s'agit de dégager, sur des terrains et des pathologies volontairement diversifiés (dans la continuité des recommandations de Peter Conrad, 1990), une « carrière » type, définissant les étapes générales qui jalonnent le parcours des malades chroniques, ainsi que des profils différenciés notamment en fonction du type de pathologie et du rapport aux soins et aux autres.

La recherche s'appuie sur un matériel empirique constitué de 80 entretiens obtenus à partir de l'investigation de personnes soignées pour l'un des trois états chroniques et parfois de certains de leurs proches aidants.

Les individus interrogés ont été sollicités par l'intermédiaire de médecins généralistes et spécialistes, d'accompagnateurs psychosociaux ou d'associations d'individus malades et leurs soutiens. La grille d'entretien a été construite en vue de recueillir les expériences profanes des symptômes, du recours aux soins, des conséquences du diagnostic, de l'étiquette de malade, de la gestion des traitements et de leurs impacts sur l'entourage familial, amical et professionnel. L'identification des ressources à la disposition des malades mais aussi des potentielles discriminations ou inégalités sociales de santé vécues par les personnes ont également fait l'objet de l'investigation.

Les analyses montrent qu'il y a effectivement des points de passages obligés dans l'expérience et la gestion des maladies chroniques, mais que le contenu concret de ces expériences varie considérablement en fonction des pathologies, de leur degré de prise en charge médicale, de la lourdeur des soins, de leur perception sociale, mais aussi en fonction de l'existence et de l'activation d'aide et d'aidants parmi les proches. En particulier l'analyse montre comment l'expérience de la maladie chronique repose sur un ensemble d'activités et de travail « partagés » souvent familialement: organisationnel (la prise en charge médicale repose sur une organisation personnelle et parfois familiale parfois lourde), relationnel (la maladie bouleverse les relations aux autres et notamment aux proches), informationnel (la question est de savoir ce qu'on révèle ou non au niveau professionnel, familial, amical, et les enjeux de cette délivrance ou non délivrance de l'information) et émotionnel (depuis le diagnostic et l'annonce jusqu'au travail éventuel de normalisation en passant par toutes les étapes et péripéties de l'expérience de la maladie, celle-ci suscite de nombreux sentiments et impressions souvent négatifs qui supposent un travail complexe de gestion, tantôt d'expression, tantôt d'inhibition). Les résultats montrent également le statut ambivalent de la catégorie de « malade », jugée souvent invalidante et discréditante. L'analyse met en évidence enfin l'influence massive de l'appartenance sociale et le poids du genre dans l'expérience de ces maladies et dans la division du travail d'aidant, incombant massivement aux femmes.



L'OBJECTIF EST D'ANALYSER comment les avancées de l'économie numérique transforment les valeurs économiques, sociales et sociétales générées par les activités culturelles et créatives. Quatre processus – la socialisation, la virtualisation, la plateformes et l'artification – sont emblématiques de la façon dont l'économie numérique transforme les activités culturelles et créatives et ouvre de nouveaux espaces de diffusion locaux, globaux ou virtuels. Quelles fluctuations, basculements ou ruptures s'opèrent entre arts, innovations techniques numériques et valeurs sociales qui façonnent l'évolution permanente et controversée des industries culturelles et créatives ? Les nombreuses valeurs s'affrontent au sein des industries culturelles et créatives et interrogent à la fois le sens que nous assignons à nos pratiques culturelles, et le sens collectif vers lequel nous souhaitons orienter les politiques culturelles.

Les technologies immersives ouvrent la voie à la création de réalités mixtes ou hybrides et aux métavers qui vont permettre aux avatars de vivre des expériences interactives inédites. Comment intégrer ces innovations immersives dans des logiques éprouvées de distribution, de conservation et d'exposition d'œuvres culturelles ?

La plateformes modifie la chaîne de distribution des œuvres culturelles et bouleverse la création en privilégiant des logiques d'industrialisation et de marchandisation. Comment évolue l'appréciation de la valeur apportée par l'« usager – contributeur - créateur – consommateur » dans le cadre de ces plateformes propres aux Industries Culturelles et Créatives ? Quelles responsabilités et quelles obligations incombent dorénavant aux fournisseurs de services intermédiaires (plateformes en ligne, médias sociaux, places de marché) de la culture ?

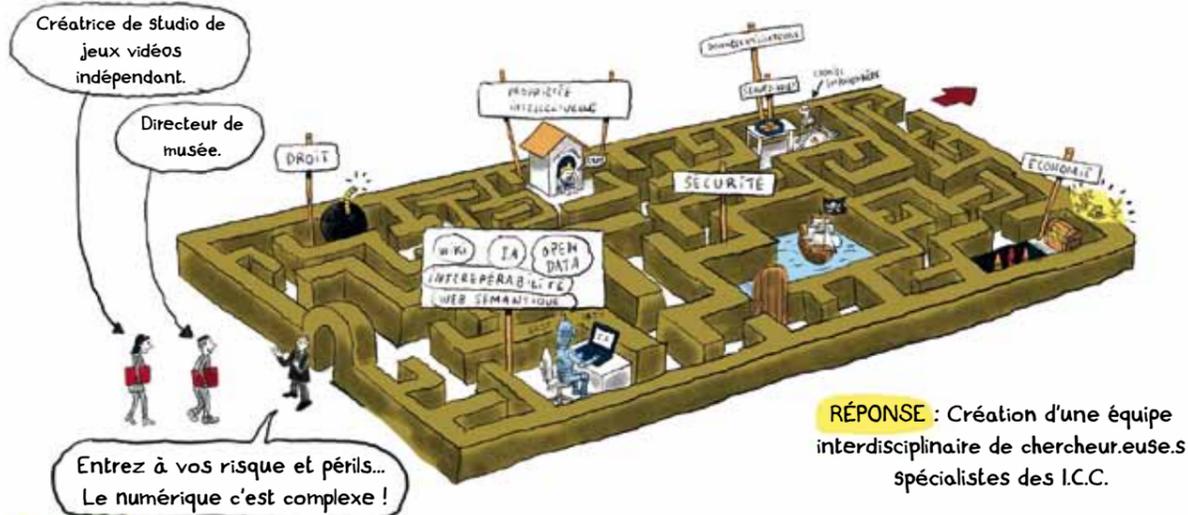
La socialisation qu'effectuent les Industries Culturelles et Créatives exprime des valeurs essentielles relatives à l'éducation, la gouvernance, la citoyenneté, l'égalité, la tolérance. La culture est un commun auquel chacun, quels que soient son origine ou son milieu, doit avoir accès et qui doit échapper aux logiques d'appropriation marchande. Comment amener les individus à devenir des contributeurs actifs d'une fabrique culturelle au cœur des territoires répondant à des enjeux de diversité et de proximité ? Le numérique renouvelle-t-il les sociabilités culturelles et les relations entre l'œuvre, l'acteur culturel, le territoire et les publics ? Quelles valeurs produisent les sociabilités coopératives co-construites entre acteurs du territoire ?

L'artification désigne la transformation du non-art en art à travers diverses interactions sociales conduisant à transformer des activités, des objets et le rôle des personnes. Les artistes se saisissant des technologies numériques ouvrent des débats sur des enjeux éthiques et esthétiques de la société algorithmique qui s'impose à nous. Les innovations liées à la « Blockchain » et aux « Non-Fongible Tokens » sous-tendent-elles une logique d'artification en cours d'émergence dans les productions culturelles nativement numériques ? Comment ce processus de requalification de nouvelles formes culturelles en « œuvres numériques » redessine-t-il l'identité de l'auteur, du critique, du spectateur, des galeries, de l'amateur ou du collectionneur ?

LE FABRICC

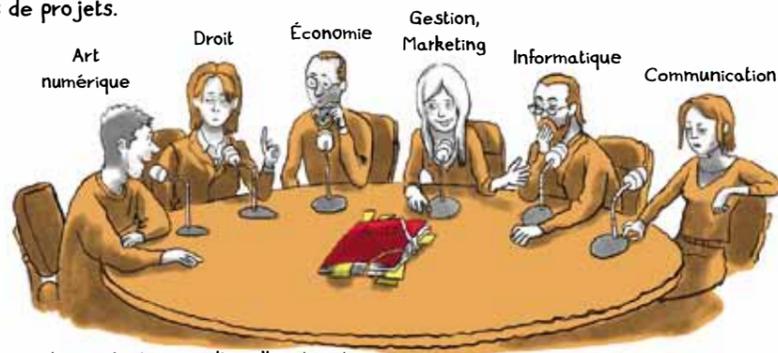
Par **INÈS DE LA VILLE**

CONSTAT : Produire du contenu culturel dans une économie numérique : Quelle galère !

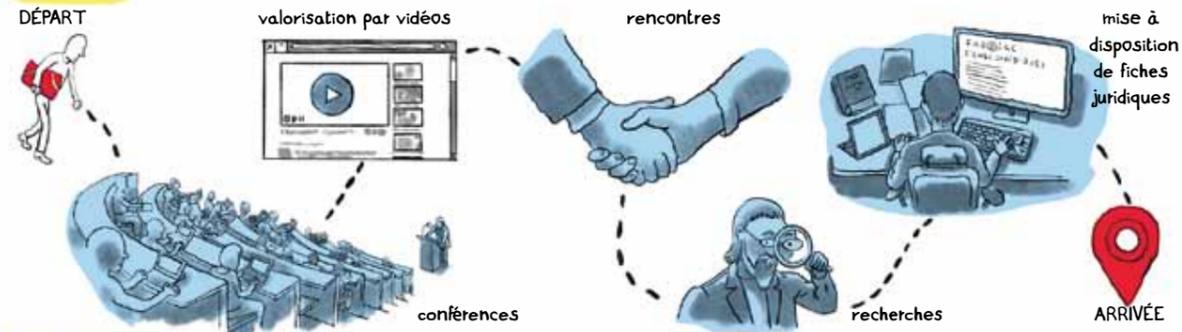


ACTION 1 : rencontre de porteurs de projets.

- Identification des enjeux clés du projet.
- Informations juridiques.
- Analyse des risques.
- Communication responsable.
- collecte et traitement des données personnelles.
- Flux de revenus.



ACTION 2 : Rencontre et débats avec les industries culturelles locales.



PERSPECTIVE : Maîtriser les nouveaux enjeux numériques...



L'IRRUPTION DU NUMÉRIQUE dans les activités culturelles soulève des problématiques complexes de propriété intellectuelle, de sécurité des données personnelles des usagers, de création de nouveaux modèles d'affaires et d'imagination de nouveaux modes de narration, afin de susciter des expériences novatrices. Toutes ces problématiques appellent un travail interdisciplinaire approfondi à la croisée de différents domaines: droit de la propriété intellectuelle, économie numérique, information et communication, création numérique et informatique, afin d'accompagner le potentiel d'innovation des TPE, PME et établissements publics producteurs de contenus culturels sur le territoire.

Fort de ce constat, le projet a consisté à faire émerger une nouvelle structure universitaire: le FABRICC, centre d'expertise interdisciplinaire implanté à Angoulême consacré aux industries culturelles et créatives. Regroupant des chercheurs provenant de disciplines variées - arts numériques, droit, économie, gestion, informatique et sciences de l'information et de la communication -, le FABRICC a élaboré des réponses interdisciplinaires aux enjeux spécifiques et imbriqués des Industries Culturelles et Créatives sur le territoire, ce qui a permis notamment:

- L'accompagnement sur le territoire d'entreprises et d'institutions culturelles et muséales productrices de contenus originaux;
- L'identification et la résolution de problématiques concrètes liées à l'automatisation de certains aspects de la production d'images 3D, HDR ou 360° ou aux enjeux de collecte et de traitement des données des publics;
- L'analyse des processus de sécurisation et de valorisation des richesses patrimoniales, créatives, intellectuelles... dans le cadre d'industries culturelles mondiales.

Grâce à son partenariat avec la Technopole EUREKATECH de Grand Angoulême, le FABRICC a conduit près de 40 initiatives d'accompagnement auprès d'entreprises, institutions, musées, écoles du territoire. Le FABRICC a appuyé les entrepre-

neurs culturels ayant choisi de s'implanter localement, mais au-delà, c'est un ensemble d'acteurs socio-économiques qui a bénéficié des différentes actions mises en œuvre: fiches thématiques d'information juridique, rencontres-débats avec des créateurs, des entrepreneurs, des institutions locales (Musée du Papier, Musée d'Angoulême, Maison des auteurs, Cap Science...), rencontres professionnelles et événements scientifiques nationaux et internationaux.

Le rapprochement avec les acteurs socio-économiques des industries culturelles a permis aux chercheurs du FABRICC d'identifier des terrains d'études originaux et d'acquérir des données d'usage qui ont été valorisées à travers les événements locaux, nationaux et internationaux organisés par ou en collaboration avec le FABRICC. De ce fait, l'expertise du FABRICC est identifiée au niveau national sur les Industries Culturelles et Créatives, particulièrement sur les environnements virtuels et immersifs par le CNXR, ainsi que sur les enjeux de risques et vulnérabilités des plateformes numériques auprès de la CNIL, du Pôle NovaChild et du Labex Industries Culturelles et Création Artistique (Labex ICCA Paris Nord). Le FABRICC intervient de façon récurrente dans les colloques internationaux Child & Teen Consumption, ainsi que dans le cadre du réseau international sur les méthodes visuelles en sciences sociales.

Le FABRICC a mis en place différentes actions de communication pour diffuser ses propres travaux de recherche et pour faire connaître des avancées scientifiques sur des thématiques stratégiques pour le territoire. Des ateliers-débats, devenus web-conférences lors du confinement, ont été animés sur des thèmes majeurs pour le tissu socio-économique local: la BD et le transmédia; les enjeux juridiques et de valorisation culturelle de la XR; le RGPD, le droit d'auteur, la 3D stéréoscopique, les métiers du jeu vidéo, etc. Ces moments d'échanges contribuent à une diffusion du potentiel de recherche à la fois auprès des entreprises ou institutions locales et du grand public.

L'ambivalence des MÉTAVERS

Piratage de son avatar.
Que fait mon avatar ?

Des médiations muséales plus interactives et sociales.
Aide-moi à reconstruire ce temple grec !
euh... ok !

Je me sens épilé !
Un avatar dont les faits, gestes et émotions sont traqués et analysés.

Un ciblage publicitaire permanent.
Salut !
Cocou !

Jumeau numérique d'apprentissage

Protection des données.
Usurpation d'identité, pièges malveillants, escroqueries...

Des possibilités de monétisations décentralisées.
Block chain
crypto
Cette épée sertie d'un «NFT»? elle va te coûter un paquet de bitcoins...

Relation personnalisée avec les services publics.
Une participation accrue des «publics empêchés.»

Des effets sur la fatigue oculaire et la santé encore méconnus.
3h de VR ça me rend malade...
BURP!

Jean Michel Jarre a réuni 65 millions de personnes pour le nouvel an ! Quel génie !
Son avatar fait beaucoup plus jeune que lui !

Une communion planétaire à des événements culturels.

LES MÉTAVERS sont de nouveaux types d'univers immersifs en cours d'émergence, composés d'espaces virtuels en ligne, accessibles depuis un ordinateur, un casque de réalité virtuelle ou même un téléphone. Les Métavers présentent deux caractéristiques clés : ils sont *persistants*, continuant à évoluer quand l'utilisateur s'en extrait, et *sociaux*, permettant d'interagir avec les autres utilisateurs présents dans l'univers. Dans ces espaces persistants, les utilisateurs, représentés par leur avatar, peuvent mener des activités sociales ou individuelles et accéder aux contenus ou activités proposés par les autres utilisateurs producteurs de contenus culturels, que ce soient des particuliers, des entreprises ou des institutions. Un utilisateur s'immerge dans un Métavers pour assister à des concerts virtuels, acheter des œuvres d'art ou des "skins", éléments de personnalisation de son avatar, jouer à des jeux vidéo, visiter des expositions, s'informer, assister à des événements organisés par des marques ou des groupes constitués, assister à des réunions... Les contenus échangés, à titre gratuit comme à titre onéreux, permettent une personnalisation de l'avatar, l'accès à des environnements sélectifs, une personnalisation de l'expérience de déambulation... Ce vaste ensemble de possibilités est susceptible de générer des revenus dans le cadre de différentes chaînes numériques de valeur, nouveaux terrains mondialisés d'affrontement concurrentiel.

Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) occupent une place significative dans les Métavers en cours de développement et de démocratisation. Toutefois, les risques sociétaux paraissent à la mesure des perspectives économiques ouvertes par les Métavers : fracture numérique, isolement, addictions, éducation et enjeux de formation, censure et liberté d'expression, liberté de circulation, monétisation du travail et système de répartition des richesses. Particulièrement confrontés à ces types de risques, les mineurs ont déjà investi les Métavers et constituent un groupe d'utilisateurs à protéger et former à l'immersion dans les Métavers. L'avatar est porteur de droits et d'obligations au regard de la liberté d'expression, des droits de la personne ou des données

personnelles, éléments auxquels doivent être formés les jeunes utilisateurs des Métavers. La modération des contenus proposés dans le Métavers, afin de répondre aux besoins de différents utilisateurs, constitue un enjeu clé. Sur quels fondements éthiques et juridiques concevoir divers projets de modération des contenus et bâtir des actions de prévention et d'éducation auprès des mineurs, afin que leurs droits soient respectés et qu'ils respectent celui des autres utilisateurs du Métavers ?

Les Métavers incitent à une pratique numérique de la culture fondamentalement sociale. Ces nouvelles possibilités narratives offrent aux institutions culturelles des moyens originaux de donner de nouvelles formes de visibilité à leurs collections, en conviant des groupes intergénérationnels (grands-parents et petits-enfants, parents et enfants), des groupes d'adolescents, des groupes scolaires ou même des publics empêchés (handicap, impossibilité de se déplacer, etc.), d'accéder à leurs collections *in situ* ou à distance. Quelle appréciation vont porter les différents utilisateurs de ces nouveaux dispositifs immersifs sur les expériences culturelles qui leur sont proposées ? Pour les collectivités locales et les territoires ayant créé des festivals ou des événements culturels récurrents, les Métavers offriront-ils de nouvelles opportunités de fidéliser et dynamiser, tout au long de l'année, différents types d'acteurs : professionnels, amateurs passionnés, scolaires, grand public, etc. ?

Les Métavers appellent à une lecture renouvelée des principaux mécanismes de protection de la propriété intellectuelle et de la libre concurrence dans un contexte international : œuvres, marques, dessins et modèles, enseignes, noms commerciaux... En fonction de quels rapports de pouvoir va se répartir la valeur économique créée dans les Métavers, entre les acteurs d'une nouvelle chaîne de production spécifique à ces univers immersifs ?

Valorisation Culturelle et Éducative



PENDANT LONGTEMPS LE PATRIMOINE s'est limité à «l'esprit des pierres»: ruines, objets, statues et monuments. Et puis, la notion de patrimoine a pris de l'ampleur, s'étendant au cinéma et aux recettes de cuisine au point que l'on a parfois utilisé l'expression «palimpseste de la mémoire». Dans les villes, les constructions les plus anciennes ont été remplacées par celles du Moyen-Âge, qui elles-mêmes ont cédé la place à la modernité de la Renaissance, souvent présentée comme un retour à l'Antique. Le mouvement s'est poursuivi jusqu'à nos jours, mais les affres de la guerre et les catastrophes naturelles, parfois aussi le vandalisme, ont prélevé leur dîme et amputé les legs architecturaux du passé. Mais le patrimoine, selon certains lexicographes, c'est d'abord «ce qui est transmis à une personne, à une collectivité», aussi bien des meubles et des livres, que des règles morales et des normes éducatives. Des expressions, des patois, des langues régionales, mais aussi des façons de se tenir et des manières de vivre en font partie.

Le patrimoine peut être privé comme il peut être public, matériel ou immatériel. Il existe même un patrimoine du pauvre et un patrimoine du riche. Il y a une vingtaine d'années, Lionel Lévesque, dans un petit livre préfacé par Régine Deforge, avait retenu des bibelots et des objets de taille modeste, mais le patrimoine ne s'arrête pas à la matérialité. Il peut concerner aussi bien des chansons, des musiques, des danses, des prononciations ou des phrasés, mais aussi une attention plus grande à l'autre, à l'égalité des hommes et des femmes et aux mesures à prendre pour que les corps et les esprits ne soient plus brutalisés. Si la vie religieuse a vu des églises, des temples, des synagogues et des cathédrales s'édifier et plus récemment des mosquées, la vie politique a créé un patrimoine riche et divers. La région s'est couverte d'hôtels de ville et de monuments aux morts. Elle a connu aussi une véritable «statuomanie».

Le patrimoine donne une identité sans pour autant être un repli sur soi. Dans le domaine de la gastronomie, les macarons, le farci poitevin, la cagouille, les moules de bouchot ou les huîtres de Marennes-Oléron mériteraient d'être retenus par l'Unesco. Les données patrimoniales sont presque innombrables et peuvent provoquer le «vertige du foisonnement», car si certaines sont relativement anciennes comme celles recueillies en 1897 dans *La tradition en Poitou et Charentes*, par la société d'ethnographie nationales et d'art populaire, d'autres sont beaucoup plus récentes et s'intéressent aussi bien au Futuroscope qu'au Festival de la bande dessinée d'Angoulême.

Les cabinets de curiosité, parfois présentés comme les ancêtres des musées, faisaient entrer le monde derrière une vitrine ou sur un meuble. Des masques étranges, des gravures singulières, des pièces expressives attisaient l'intérêt et révélaient tout un univers. Le patrimoine est bien encore un langage qui mobilise des impressions, des images, des perceptions. S'il peut constituer une redécouverte, il n'est pas figé dans un passé inaccessible et révolu. Passion contemporaine, il s'adresse à tous les publics, prend place dans les récits familiaux, dans des articles de presse ou dans des guides de voyage et crée du lien social. D'une certaine manière, les données patrimoniales sortent d'elles-mêmes; riches, elles s'inscrivent dans une histoire, défrichent le présent et se projettent dans l'avenir.

Une Bibliothèque Sonore au service de l'Intelligence Culturelle

Dès le début du 17^{ème} siècle...

les premiers colons provenant de l'Ouest de la France affluent vers l'Est Canadien.

Ils fondent l'Acadie, point de départ de la transmission de la langue et de la culture française dans cette partie du monde.

Une période fondatrice et émancipatrice pour le peuple Acadien.

Mais de courte durée... En 1755, l'Acadie devient Britannique, sa population est violemment déportée...

Certains partent vers la Louisiane, d'autres vers la France.

Au gré de ces différentes migrations, la culture orale francophone a voyagé, s'est réinstallée et transformée...

À partir des années 1950, des collecteurs craignant de voir disparaître la culture orale, enregistrent des milliers de témoignages !

Des collections très riches de récits, savoirs-faire, savoirs-être, chansons, contes et musiques, sont archivées.

40 ans plus tard, tous ces documents donneront naissance à une bibliothèque sonore !

Aujourd'hui, une plateforme numérique internationale collaborative accueille ces collections numérisées et documentées.

Avec pour objectifs, la valorisation scientifique de ces connaissances...

...et la réappropriation de cette culture orale par les habitants des lieux d'où elle provient, mais aussi pour le grand public.

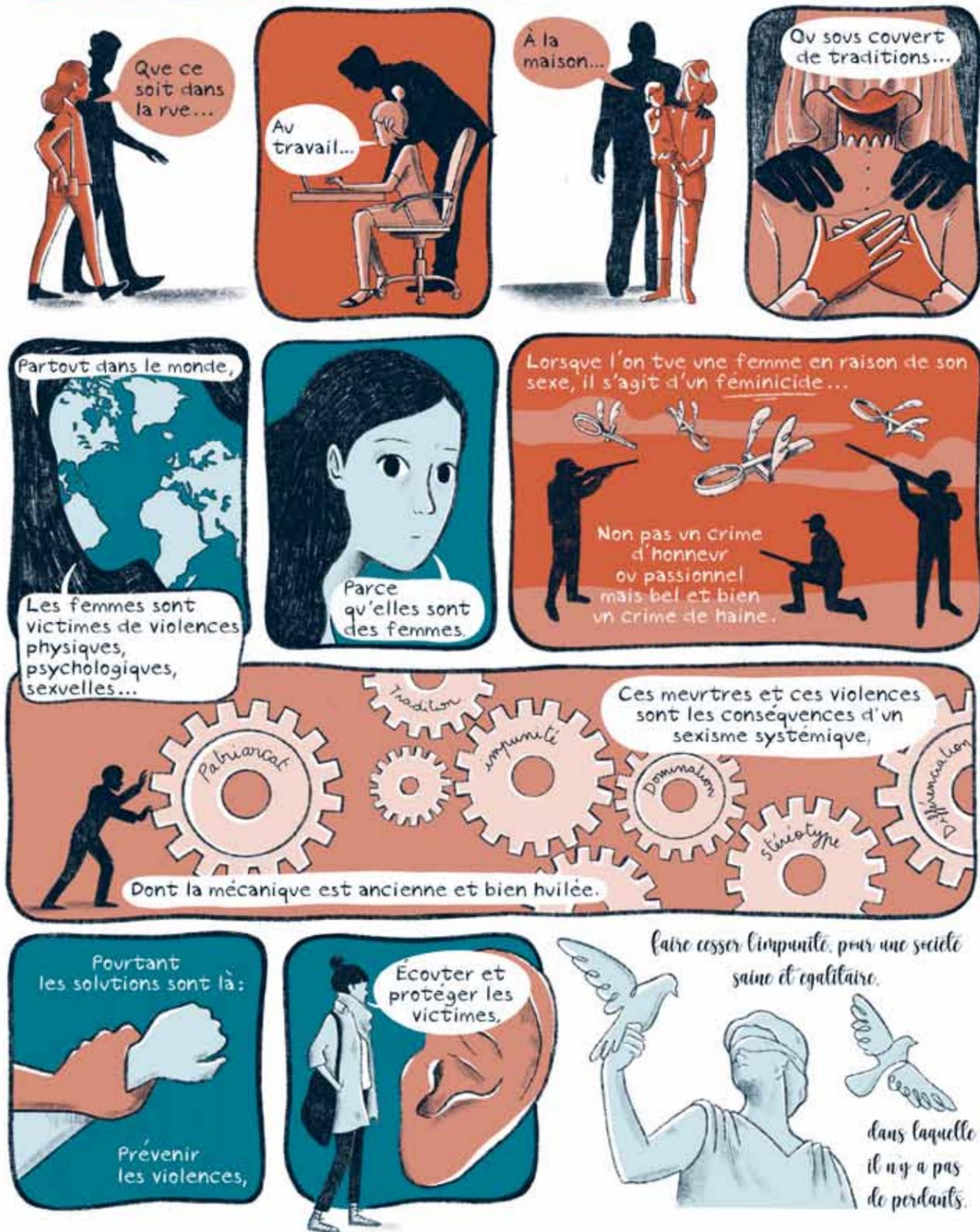
Par **MARLÈNE BELLY** et **ANDRÉ MAGORD**

LE PATRI-MATRIMOINE ORAL régional et dynamique de l'interculturalité en contexte francophone (Grand Ouest français et Amérique du Nord soutenu par le CPER INSECT), est un projet qui s'inscrit dans le contexte des politiques de valorisation patrimoniale et dans celui du renouveau des études scientifiques à partir de fonds documentaires spécifiques (audio et audio-visuels) et d'archives écrites et photographiques. Ce renouveau s'appuie sur des techniques de documentation de plus en plus avancées, sur des méthodes de valorisation qui rejoignent des domaines d'application dans les secteurs de la patrimonialisation, du tourisme, de la création artistique et de la participation des populations locales. L'intérêt de ce renouveau porte également sur le croisement, la réactivation, l'actualisation et la réappropriation de connaissances en lien avec les problématiques environnementales, avec celles d'un développement durable, avec celles plus généralement actuelles: l'intention étant de mettre en écho les témoignages d'hier avec les préoccupations d'aujourd'hui.

L'originalité de ce projet tient également au fait qu'il se situe dans le contexte de la francophonie internationale et des liens spécifiques développés entre le Grand Ouest de la France et la francophonie nord-américaine plus particulièrement canadienne et louisianaise. L'étude des transferts culturels à partir de bases de données systématisées est donc au cœur du projet en vue de permettre des éclairages inédits sur le fonctionnement des cultures en mouvement, notamment en contexte diasporique. Il s'articule donc entre l'étude du rôle social de la culture et l'apport des humanités numériques, dans le but d'œuvrer à une réactualisation, et à une réappropriation d'éléments patrimoniaux dans un contexte régional qui, de ce côté de l'Atlantique, est en pleine mutation. Il s'appuie aussi sur une étroite collaboration entre le mouvement associatif, les populations locales détentrices de la mémoire collective, celles qui ont participé à la collecte de cette mémoire et les milieux institutionnels, en particulier pour les apports techniques et scientifiques.

Le Corps à l'Épreuve

Les Violences faites aux femmes



Par **FRÉDÉRIC CHAUVAUD**

LE PREMIER PATRIMOINE de chaque individu est son corps, impossible d'en changer. Il faut le préserver par l'exercice et l'alimentation, et le protéger des miasmes et des maladies. Le corps n'est pas un assemblage de pièces mécaniques reliées entre elles. Des philosophes s'étaient émerveillés du fait que le corps humain soit devenu possible, c'est lui qui transmet des données visuelles et des données tactiles. Longtemps, le corps a connu des agressions : celles des intempéries, des changements brutaux de températures, des excès, des accidents. Le corps humain a connu aussi d'autres menaces et attaques en particulier lors des conflits civils et des guerres.

La préservation de l'intégrité physique n'a pu être maintenue lors de ces périodes troublées, mais lors de périodes ordinaires, le corps des femmes a aussi été mis à l'épreuve. Très tôt, en région, des voix discordantes et féminines se sont élevées pour dénoncer tous ceux qui dénigraient les femmes. Au XIX^e siècle, des auteurs reconnus affirmaient que ces dernières ne possédaient pas d'intelligence, mais seulement l'apparence de l'intelligence car elles ne produisaient pas de germes, à l'origine de la musculature, contrairement aux hommes. La plus connue de ses voix est celle d'André Léo, pseudonyme de Léodile Bera, née à Lusignan, romancière, féministe et communarde, qui a bien montré que les femmes effectuaient souvent les travaux les plus durs, allaient chercher de l'eau, ramasser et transporter du bois. Mais, dans ces années-là, comme d'ailleurs au XX^e siècle, la question des agressions sexuelles et des violences conjugales était soit ignorée soit minimisée.

C'est ainsi que bien plus tard le féminicide, après être entré dans le Dictionnaire Robert en 2015, a été désigné comme le mot de l'année en 2019. Or la région Poitou-Charentes a précocement pris en compte ces questions, par l'entremise d'enseignantes et d'enseignants chercheurs de l'Université de Poitiers, organisant avec la présidente de la délégation des droits de la femme à l'Assemblée nationale, députée de la Vienne, plusieurs manifestations, conférences grand public, colloques à l'Assemblée et ailleurs, publiant d'importants travaux qui sont devenus des références.

En effet, les violences contre les femmes, si elles ne datent pas d'aujourd'hui, suscitent actuellement une désapprobation unanime, mais il importe d'aller au-delà de l'indignation, de les repérer, de comprendre les mécanismes et de faire en sorte que les savoirs puissent déboucher sur des mesures d'accompagnement et de prévention. En effet, dans le couple, les hommes violents ne sont pas des prédateurs monstrueux, ce sont des hommes ordinaires, appartenant à tous les milieux socio-professionnels. Au travail, dans l'espace public, d'autres violences se manifestent et mettent en péril le patrimoine corporel des femmes. Il importe donc de mettre fin à l'impunité et d'éduquer toutes les générations.

Interpréter la Musique Ancienne aujourd'hui ...

La musique ancienne parle à notre sensibilité et reste d'une grande modernité...

Par l'étude de sources musicales et documentaires,



Et par la recherche appliquée aux pratiques musicales du passé, nous avons pour objectifs :

Le renouvellement de ces pratiques et l'approche de répertoires méconnus.

Pour ce faire, la valorisation des partenariats entre l'université de Poitiers et les institutions musicales régionales est une clé essentielle.



Comme par exemple, l'Abbaye-Aux-Dames de Saintes.

Qui héberge le Jeune Orchestre de l'Abbaye dirigé par des chefs invités...



... Mais aussi, l'organisation de colloques ou de journées-Ateliers d'études.

Ces différentes actions vont permettre



la mise en valeur de fonds musicaux régionaux...

La mise à disposition d'édicions musicales de sources anciennes...



D'éclairer les rapports entre musique et histoire...



Et de faire connaître par le concert des œuvres injustement oubliées.

Par **THIERRY FAVIER** et **ISABELLE HIS**

L'ACTION « De l'écrit au sonore : sources musicales et interprétation » allie la recherche fondamentale sur les sources musicales et documentaires (partitions, inventaires, dépouillements, enquêtes) avec la recherche appliquée aux pratiques musicales du passé. Elle vise le renouvellement de ces pratiques par une meilleure connaissance de données informatives inconnues ou sous-estimées. Le projet valorise et développe les partenariats originaux engagés entre l'université de Poitiers et les institutions musicales régionales qui forment les jeunes interprètes (Pôle Aliénor, Abbaye-aux-Dames de Saintes, Jeune Orchestre de l'Abbaye).

Plusieurs actions innovantes mêlant recherche et ateliers pratiques d'interprétation ont été réalisées. Elles ont permis de valoriser des fonds musicaux régionaux, d'éclairer les rapports entre musique et histoire à l'échelon régional, de mettre à disposition des étudiants un répertoire d'édicions musicales de sources anciennes, de renouveler la réflexion sur les pratiques musicales historiquement informées, et de faire connaître par le concert des œuvres injustement oubliées.

Le programme intitulé « Enquête sur les pionniers de la musique ancienne » se justifie par le fait que la Région apparaît après-guerre comme un territoire très actif; l'enquête sur le revival de la musique ancienne s'est orientée autour des deux centres que sont Poitiers et Saintes. À Poitiers, d'une part, l'action de Solange Corbin (1903-1973), musicologue médiéviste renommée, créatrice en 1961 du département de Musicologie de l'université, et d'autre part, l'enseignement d'Antoine Geoffroy-Dechaume (1905-2000), claveciniste et organiste, créateur en 1967 de la classe de clavecin du Conservatoire de Poitiers, ont donné lieu à des recherches qui révèlent l'importance de la ville dès les années 60, au moment où ce mouvement de renouveau est encore bien timide en France. À Saintes, c'est l'histoire des débuts de l'Académie et du Festival, créé il y a 50 ans en 1972, qui a pu être retracée, et qui justifie que la ville ait pu être considérée comme « La Mecque de la musique ancienne ».

Trois missions ont été réalisées auprès des archives, des acteurs ou des témoins de ce mouvement de redécouverte de la musique ancienne. Les archives du festival de Saintes (Médiathèque de Saintes, Archives départementales de La Rochelle) ont permis de retracer les modalités de l'extraordinaire impulsion donnée dans la première décennie du festival (rapport « Les pionniers de la musique ancienne en France : Enquête sur les débuts du Festival de Saintes (1971-1981) »). L'exploitation du « Fonds Solange Corbin » hébergé à l'université s'est prolongée en octobre 2021 par une autre mission auprès de la principale élève et assistante de Solange Corbin, la byzantiniste Denise Jourdan-Hemmerdinger (née en 1931), précieux témoin et détentrice d'une correspondance éclairante sur les années 50. Enfin, une troisième mission a été menée en mai-juin 2022 aux archives de la Société de Musique d'Autrefois conservées au Musée de la musique (Paris), autour d'Antoine Geoffroy-Dechaume, à la fois membre actif de cette société parisienne, et diffuseur à Poitiers des nouvelles tendances qu'il y développait en matière d'interprétation de la musique ancienne. Elle a abouti à un long « Inventaire des programmes de concerts de la Société de Musique d'Autrefois (1925-1980) ».

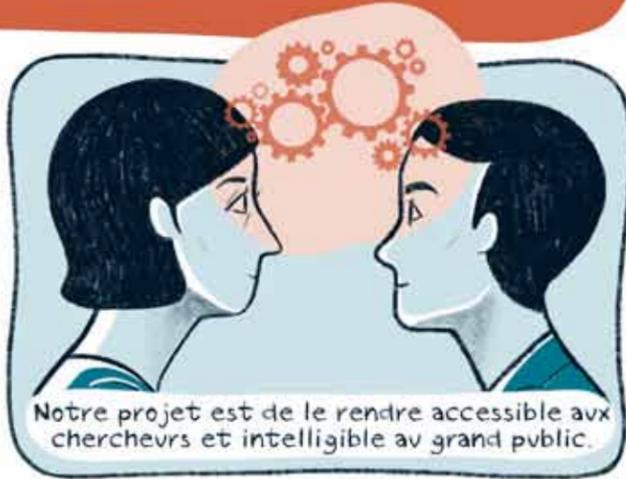
Le second programme, Répertoire, contextes et modalités de l'exécution de la musique d'Église au XVIII^e siècle, a permis d'associer des chercheurs musicologues et historiens et des praticiens autour du répertoire religieux symphonique du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle.

Archives et Patrimoine Politique Local

Par **FRANÇOIS DUBASQUE**



Notre patrimoine politique local est riche, vecteur d'identité et permet de mieux appréhender la construction de notre territoire.



Notre projet est de le rendre accessible aux chercheurs et intelligible au grand public.

Pour ce faire, différentes missions sont mises en œuvre...



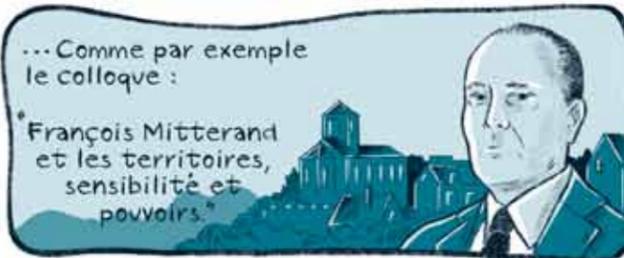
Des inventaires archivistiques...



Une mise au jour de sources existantes, principalement orales...



Et l'organisation de manifestations scientifiques...



... Comme par exemple le colloque :

"François Mitterrand et les territoires, sensibilité et pouvoirs."



Une plateforme numérique a d'ailleurs été créée, en partenariat avec la revue *L'actualité Nouvelle-Aquitaine*, à l'occasion de ce colloque.



Pour conclure, les objectifs de notre travail sont, la création d'un pôle de ressources multimédia...



... et la publication d'un dictionnaire des actrices et acteurs du patrimoine politique local.

L'ACTION «Archives et patrimoine politique local» avait pour ambition de valoriser un riche patrimoine politique local, souvent méconnu, en le rendant accessible et intelligible tout autant aux chercheurs qu'au grand public. Le premier objectif scientifique autour duquel s'est structuré le projet consistait à explorer des angles morts de la connaissance historique, en mesurant l'impact de la décentralisation à l'échelle locale à travers des itinéraires politiques et des actions de politiques publiques, notamment en matière d'aménagement du territoire. Le second objectif visait les représentations du local par ses élus et leurs implications en termes d'identités. L'action a débuté par des missions d'inventaires archivistiques menés dans des fonds privés. Elle s'est poursuivie par la constitution progressive d'un corpus de sources orales. Elle a, dans le même temps, été jalonnée par de multiples manifestations scientifiques (journées d'études sur les sources politiques locales, sur les élites politiques locales, ou encore sur les élus régionaux de la décentralisation, colloque «François Mitterrand et les territoires»). Le travail de valorisation à destination du grand public n'est pas complètement achevé. A l'occasion du colloque Mitterrand, une plateforme numérique a été créée, en partenariat avec la revue *L'Actualité Nouvelle-Aquitaine*.

Elle comprend notamment des articles, documents, extraits d'analyses universitaires et souvenirs partagés par d'anciens collaborateurs du Président Mitterrand et par des élus de l'époque, ainsi que des liens hypertextes. Convaincante, cette première expérience a été poursuivie. Elle débouchera, *in fine*, sur la mise en place d'un pôle de ressources multimédia hébergé au sein du laboratoire de recherche CRIHAM qui comprendra à terme une base de données sur la mémoire politique orale, un guide des sources politiques en ligne, des pages web dédiées, ainsi que des postes d'écoute des enregistrements sonores et vidéo.

Une campagne de collecte de témoignages oraux d'élus locaux et de personnalités politiques régionales a, en effet, été conduite depuis

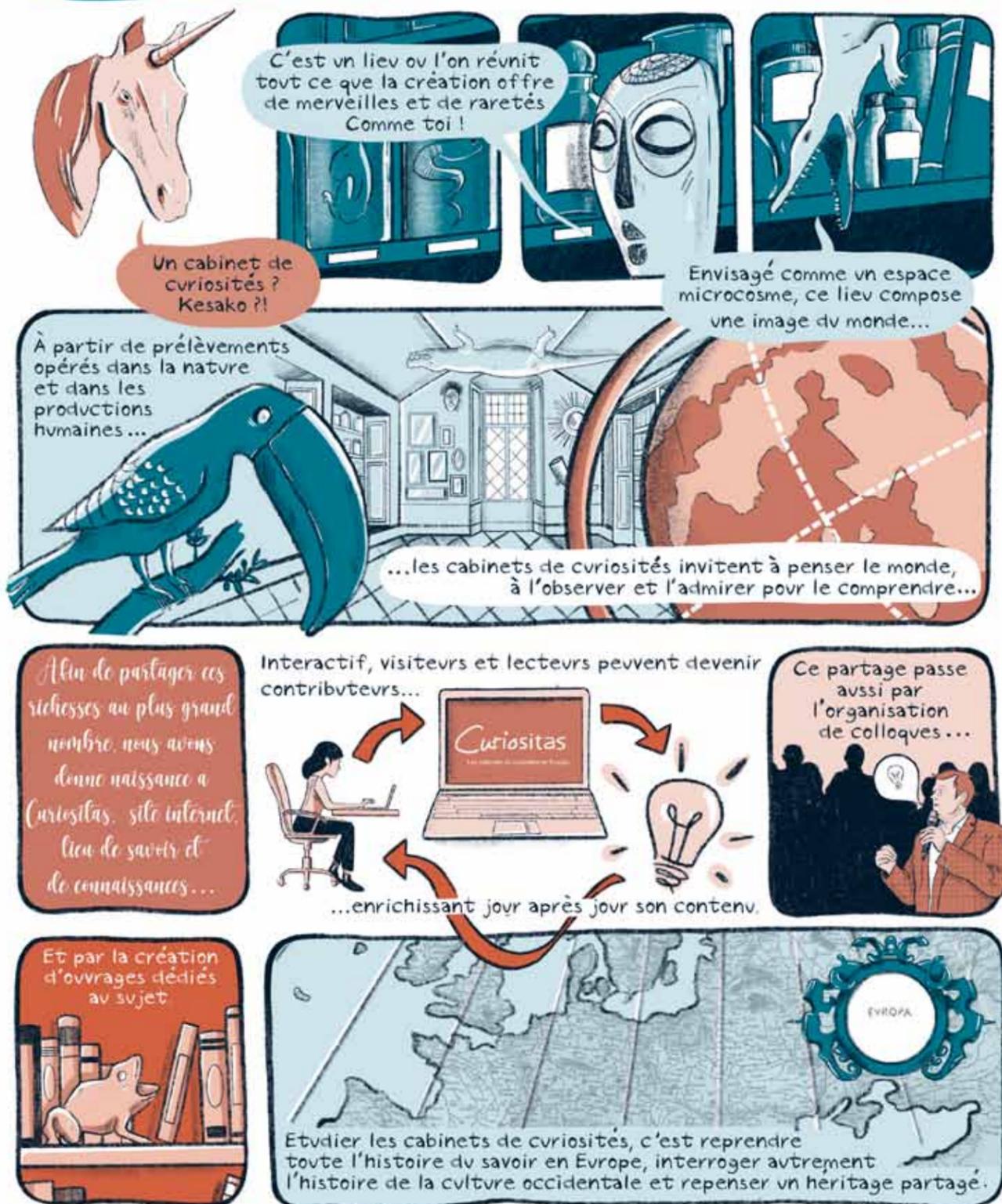
le lancement du CPER. Ces témoignages ont été recueillis sur enregistreurs numériques, parfois filmés, et ont donné lieu à la constitution de dossiers archivistiques conservés au CRIHAM. La base ainsi constituée compte actuellement une soixantaine d'interviews dont la moitié consacrée aux conseillers régionaux. Les enquêtes orales ont été l'occasion de recueillir un certain nombre d'informations personnelles inédites sur le parcours de ces élus. S'agissant d'hommes et de femmes ne disposant pas toujours d'une grande surface médiatique, ce travail s'est avéré extrêmement précieux pour pouvoir contextualiser des notices biographiques publiques souvent très succinctes et établir ainsi l'esquisse d'un portrait de groupe du personnel politique local.

Au-delà de cette approche à visée sociologique, il s'est agi par ailleurs, en s'attachant à la parole des élus, de pouvoir extraire des représentations sur l'organisation territoriale de notre pays depuis les trente dernières années, sur ses enjeux et ses conséquences en termes de gouvernance, d'efficacité des politiques publiques et d'impact sur la vie quotidienne des gens. Le regard sur la décentralisation, sur ses effets, sur ses atouts et ses limites, a constitué un fil rouge des différents entretiens, avec un focus particulier sur les dernières réformes territoriales qui ont conduit à la fusion des régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine dans la Nouvelle-Aquitaine.

Les différentes opérations menées ont ainsi contribué à donner chair à une histoire politique et administrative, en général assez aride et largement ignorée des citoyens. A l'heure où disparaissent les grands témoins de la vie politique locale du dernier quart du XX^e siècle, elles ont favorisé, à leur échelle, la sauvegarde et la valorisation d'une mémoire politique constitutive d'un patrimoine dont la connaissance permet de mieux appréhender l'environnement local dans ses caractères les plus contemporains. A cet égard, plusieurs publications sont également en gestation, dont un dictionnaire des acteurs locaux et des lieux du politique.

Les Cabinets de Curiosités, de la Renaissance à l'Art Contemporain

Par **DOMINIQUE MONCOND'HUY**



LE TRAVAIL ENTREPRIS durant le précédent CPER sur les cabinets de curiosités s'est développé sous différentes formes : suivi et enrichissement du site de référence curiositas.org, organisation d'un séminaire de Master à l'université de Poitiers, publications (dont Pierre Martin, *Un monde de curiosités. L'Histoire naturelle* d'Elie Richard (1700), PU François Rabelais-Renaissance, 2020 ; Myriam Marrache-Gouraud, a aussi dirigé Poétiques de l'objet, revue *Travaux de littérature*, Genève, Droz, 2021 et co-dirigé, avec Violaine Giacomotto-Charra, *La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2021), organisation d'une journée d'études sur les armes dans les cabinets de curiosité à l'Espace Mendès France de Poitiers (en partenariat avec le Musée de l'Armée et le musée de l'Homme de Paris), participation à plusieurs journées d'études et colloques internationaux, contributions au catalogue de l'exposition Cabinets de curiosités du Fonds Leclerc pour la Culture de Lanerneau (2019), dans le prolongement du retentissement national de l'exposition du musée de Poitiers (octobre 2013-mars 2014), *La Licorne et le bézoard* et de son imposant catalogue (Montreuil, Gourcuff-Gradenigo, 2013.

Différentes missions à l'étranger (bibliothèques, musées) ont également permis aux chercheurs concernés d'accroître leurs connaissances et compétences sur le sujet, et de nourrir le site qu'ils gèrent, accessible à tous. Myriam Marrache-Gouraud (qui a soutenu son HDR en Sorbonne en 2018 sur les cabinets de curiosités) a déposé, en 2022, un ambitieux projet ANR (avec des universités helvétiques notamment) sur la question.

DES SERVICES COMMUNS

MSHS = 21 personnes qui travaillent

3 à la direction

1 au secrétariat

4 aux finances

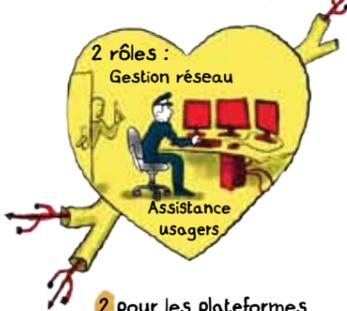
2 à la logistique



1 Service informatique

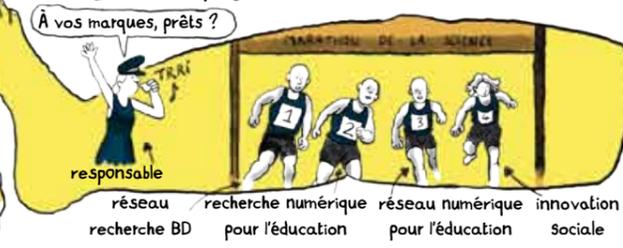
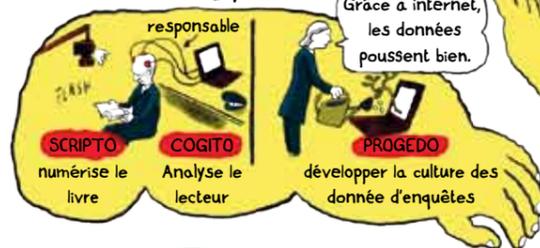
2 au pôle édition

2 au service documentation/IST



2 pour les plateformes technologiques

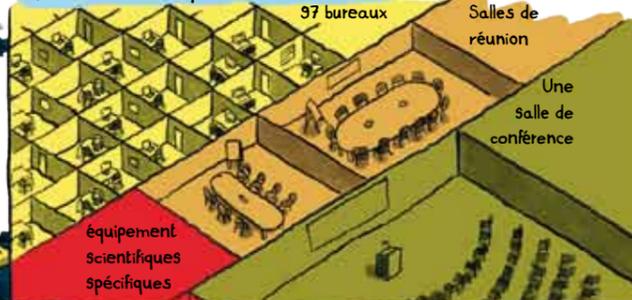
5 Au service de valorisation et d'ingénierie de projet



MSHS = 4 ACTIONS

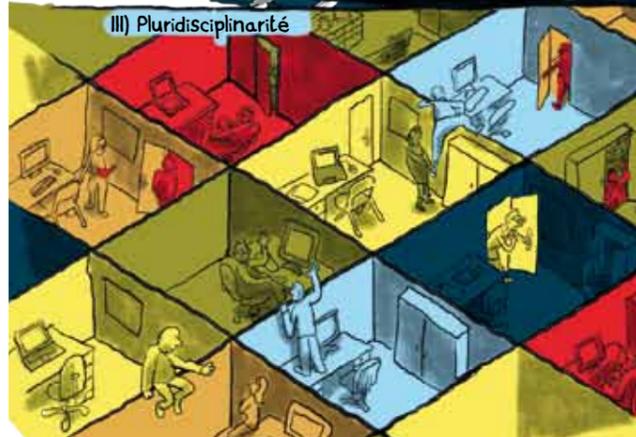
I) Promotion

II) cadre matériel pour les laboratoires



III) Pluridisciplinarité

IV) participer au réseau national des MSHS



LA MISE EN ŒUVRE du Contrat Plan État Région (CPER) 2015-2022 des Sciences Humaines Économiques et Sociales a été confiée à l'Université de Poitiers. Celle-ci a mandaté la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS pour coordonner les actions et la gestion financière du CPER Innovation Sociale, Économique et Culturelle dans des Territoires en mutation (INSECT).

La MSHS de Poitiers est une Unité d'Appui à la Recherche de l'Université de Poitiers et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) qui fédère une quinzaine de laboratoires et trois Écoles Doctorales en Sciences Humaines, Économiques et Sociales (SHES).

La MSHS promeut des activités scientifiques interdisciplinaires permettant aux chercheurs de collaborer pour faire émerger de nouveaux thèmes d'études. La recherche de la MSHS est structurée autour de trois axes :

Axe 1: Vulnérabilités et risques

Axe 2: Les frontières du corps

Axe 3: Culture et patrimoines et une mission transversale sur les humanités numériques

Elle offre aux laboratoires un cadre matériel et des services administratifs pour la recherche. La MSHS offre aux laboratoires : 87 bureaux, des salles de réunion, une salle des conférences, et des services communs.



MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ - UAR3565

Bâtiment A5

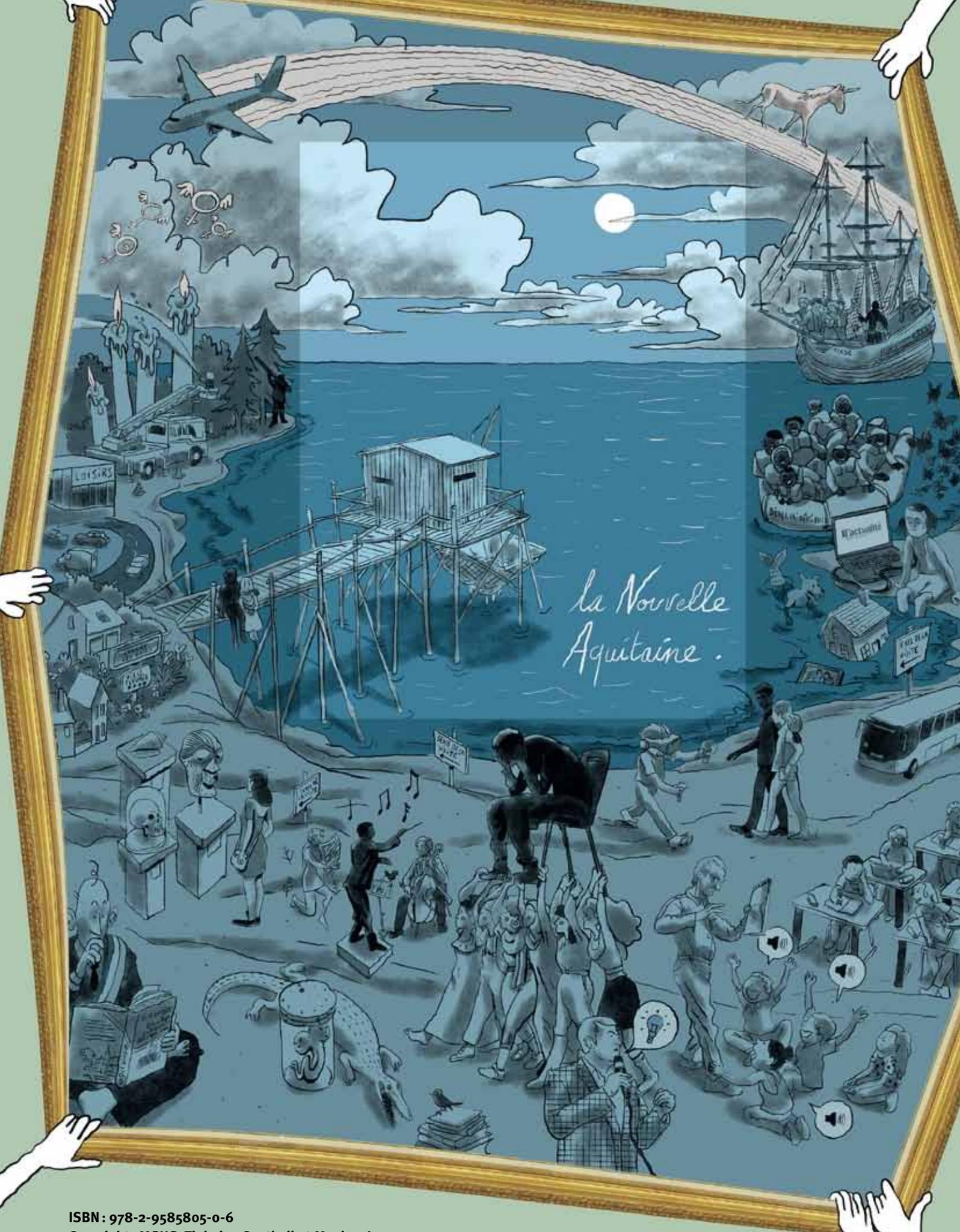
5 rue Théodore Lefebvre

TSA 21103

86073 POITIERS Cedex 9 France

(33) (0)5 49 45 46 00





la Nouvelle
Aquitaine.

ISBN : 978-2-9585805-0-6
Copyright : MSHS, Tiphaine Gantheil et Maxime Jeune.

